Duvernay, Frères & Dansereau
Propriétaires-Éditeurs
BUREAUX : 212 & 214, RUE NOTRE-DAME
COIN DE LA RUE ST. GABRIEL
MONTRÉAL.

La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

TROIS ÉDITIONS
Quotidienne, Semi-Quotidienne et Hebdomadaire

EDITION	QUOTIDIENNE, - - - - -	$6.00
"	SEMI-QUOTIDIENNE - - - -	3.00
"	HEBDOMADAIRE - - - -	1.00

47ème année. EDITION QUOTIDIENNE. MONTREAL, MERCREDI MATIN, 23 JUIN 1875. No. 210.

WILLIAM BIRD
Charpentier et Menuisier
Coin des Rues Sherbrook et Hypolite
Réparations de Maisons et Garnitures de Magasins, spécialités.
Les ordres envoyés par la malle seront promptement exécutés.
Prix modérés. Conditions, comptant.
16 juin.—a c k 231

William James, jr.,
97 et 99, Rue St. Antoine
FERBLANTIER et COUVREUR
Réparations de toutes sortes exécutées avec promptitude et garanties.
14 juin.—a k 232

MOULIN A SCIER ET A BLANCHIR
81 et 83, rue Wellington, et
92 et 94, rue Prince, Montréal.
J. PATENAUDE, manufacturier de toutes espèces de Boîtes d'emballage, Recoupes, Languettes, Cannelures et Lit.
Un assortiment de Bois de Construction toujours en mains.
12 février.—a k 121

BONS LITS A RESSORT (ou lits bizarres.) Lequel choisirez-vous ? Anglais et Français, répondent : Le premier sans doute ? et emploierez les Townshend, et vous les achèterez sur la rue Bonaventure. Matelas en crin, à ressort et en laine, lits de plume, paillasses manufacturées. On fournit au commerce. Chez TOWNSHEND, 101 et 103, rue Bonaventure, Montréal.
N.B.—Vieux effets de lit réparés et refaits.
18 septembre. 9—a k

COMBINAISON DE MORRELL.
Dessous de Lit à Ressorts.
Amélioration la plus récente.
Pas d'ouvrage en bois.
Lits contre les punaises.
G. REINHARDT,
613, rue Ste. Marie.
mai.—216 a k

Objets Méchaniques pour faire de la
MAGIE BLANCHE
Et autres
Tours Divertissants
Manufacturés et vendus en gros et en détail par
M. MONTREUIL
No. 175,
Rue St. Pierre
Montréal.
☞ Des instructions imprimées seront fournies aux acheteurs.
11 Mai.—207 tm k

Salamandres de Morris & Ireland
Plus sûres contre les voleurs qu'aucune autre, n'exigeant pas de dépenses pour les verrous et les serrures.
La meilleure Salamandre qui se soit vue à Montréal est maintenant au magasin de
NAP. LEFEBVRE,
158, Rue Notre Dame.
FRED. SCHRAUDER,
Agent Général.
21 oct.—37 a k

CLOCHES D'EGLISE.
MANUFACTURÉE PAR
JONES & Co. Troy.
LASLETT & RUSSELL, Agents,
463, Rue St. Paul, Montréal.
☞ Cloches de 100 à 1,000 lbs en magasins.
11 Mai. 201—a k

VERNIS ET CIMENT
DE
MM. EVANS & CIE
A l'épreuve du feu et de l'eau.

Nous invitons les propriétaires et les contracteurs à apporter une attention sérieuse à l'annonce que nous publions, car nos préparations défient toute concurrence, tant pour le prix que pour la qualité.

Nous sommes maintenant en mesure de fournir un vernis pour les maisons, qui peut être posé soit sur la toiture ou les côtés, qui est à l'épreuve du feu et de l'eau.

On peut l'employer sur les vieilles maisons ont aussi bien que sur les neuves, il les mettra à l'abri de la combustion causée par es feux de cheminée ou les étincelles se dégachant de maisons ravagées par l'incendie.

Il est meilleur marché que le *vernis le plus ordinaire* et sa durée est plus longue que celle du *ferblanc* ou de l'*ardoise*.

Nous garantissons que nos produits dureront de quinze à vingt ans ; on peut appliquer e vernis sur les toits de métal, tout aussi bien que sur les toits de feutre et en enduir les couvertures en bardeaux ; il faut cinq fois plus d'usage que la peinture ordinaire

On doit se rappeler surtout *qu'il est tout-à-fait à l'épreuve du feu*, qu'il ne contient ni goudron, ni huile, et qu'il résiste aux froids de l'hiver.

Nos vernis sont de couleurs différentes, et on ne les emploie pas seulement sur le bois, mais sur la pierre brune car il prévient l'agglomération de la mousse.

On peut l'appliquer avec un pinceau ordinaire, et trois heures d'un temps sec suffisent pour le faire sécher complètement.

Cinq gallons suffiront pour vernir deux cents pieds carrés de bardeaux ou mille pieds de ferblanc ou de fer. On n'a pas besoin d'un peintre pour l'employer, car nos vernis sont envoyés tout préparés au prix réduit, ci dessous énumérés :

5 gallons, couleur au choix..........	$ 3 50
10 " " "	6 00
20 " " "	11 00
40 " " " 15 00 et	20 00
10 lbs Ciment..........................	1 00

On peut se procurer pour $1, 10 lbs du ciment de MM. EVANS & Cie., pour cheminées et enduits.

P. S.—On demande UN AGENT actif dans chaque cité et ville de la Puissance, à qui l'on offrira les meilleurs avantages, aussi des personnes ayant un certain capital qui désireraient acheter une manufacture dans toute autre ville, à part Montréal.

Pour détails et conditions, s'adresser à
EVANS & CIE.,
Seul Manufacturiers,
149, Rue St. Germain.
Boîte 505, Bureau de Poste.
1er Avril. 17

FAUCHEUSES, MOISSONNEUSES, RATEAUX A FOIN, etc., pour la saison 1875.
MATTHEW MOODY, manufacturier, Terrebonne, Province de Québec, offre aux cultivateurs de la Puissance du Canada, les instruments aratoires suivants :
La Faucheuse "Eagle."
La Faucheuse "Buckeye" [nouveau modèle.]
La Faucheuse "Buckeye" No. 2 charpente en bois.
La Faucheuse "Sprague" [vendue à bon marché.]
Les célèbres Moissonneuses et Faucheuses combinées et patentées de "Dodge."
Le Rateau "Ithaca"
Le Rateau "Bay State."
Le Rateau "Albany."
Il manufacture aussi l'Arrache-Patates.
A toujours en mains Machines à Battre simple et double et Moulin à Fanner.
Bureau à Montréal : 26, Rue des Enfants Trouvés.
MATTHEW MOODY,
Fabricant d'Instruments d'Agriculture.
Terrebonne, Province de Québec.
7 Juin. 26—A O

MACHINES a Battre et Moissonneuses avec Rateau pour 1875
—Nous prenons la liberté d'informer les acheteurs et le public que notre assortiment est complet, et que nos machines sont fabriquées consciencieusement et avec les meilleurs matériaux ; toutes sont garanties.
Ateliers: Rues Wellington, Prince et Duke
E. & B. P. PAIGE.
14 mai.—207 a c k

MÉCANICIEN.
WILLIAM PIPE entreprend les réparations de Machines à Coudre de toutes sortes. Ateliers au "Dominion Boot & Shoe Company" 129, Rue Sydenham. Domicile 18, Rue Cadieux. ☞ L'ouvrage est garanti.
16 Juin. 25—a k c

NOUVEL ETABLISSEMENT DE TAILLEUR.
M. ANDREW CARSON, autrefois de la maison Carson et frères, et dernièrement chef du département des coupeurs, dans la maison Caisley, à l'honneur d'informer le public et ses anciennes pratiques, qu'il reprend ses affaires dans la maison neuve, portant le No. 81, rue Bonaventure.
ANDREW CARSON.
17 juin.—235 a c k

W. M. KNOWLES & Cie
301, RUE DES COMMISSAIRES
MONTRÉAL
Agents Canadiens pour le Fer et les Ressorts.

VAN WART & McCOY
134 et 136, Duane St., New-York
AGENTS.
19 mai.—sm k c 211

HAMILTON & MASSEY.
MARCHANDS DE METAUX
NO. 25, RUE WILLIAM
Plaques en fer, Blanc du Canada, Feuilles Galvanisées, noires et étamées, Lingots, Etain et Cuivre, Feuilles de cuivre rouge, Cuivre en feuilles et rouleaux, Zinc, Saumons et Feuilles de plomb, Tuyaux de plomb, Fils de cuivre ordinaire ou cuivre rouge, étamées ou galvanisés, Tubes en fer, Fournitures pour ferblantier, Poterie, Outils de ferblantier, Machines et Garnitures de toutes sortes.
26 mai.—217 a c

Miller Frères & Mitchell
Successeurs de Geo. A. Miller & Cie.
Fabricants de Moules et de Modèles, aussi Manufacturiers de Machines pour expériences et autres.
On donne une attention spéciale aux modèles de bureau de patentes,
53, rue St. Joseph, ancienne église St. George
7 Mai. 201—a c k

JAMES WRIGHT
FABRICANT
D'Articles pour Eglises Banques, Magasins, Bureaux, Parquets en mosaïque et boiseries de goût, exécution d'ouvrages de tous genres au tour, à la scie et de fantaisie.
2 à 15, Rue St. Antoine, et 801, Rue Craig, Montréal. Boîte 943½, B. de P.
2 Juin. 223—c a k

ALEXANDER G. MACKINTOSH
[Employé pendant treize ans chez feu M. JAS. SUTHERLAND,]
Papetier et Fabricant de Livres de Compte
384, Rue Notre-Dame, coin de la Rue St. Jean, Montréal.
Reliure de première classe et de tous les genres, impressions, réglage et confection de livres à souche, presse à copier, à des prix modérés, faites sur les lieux.
26 Mai. 217—a c k

J. K. & H. MACDONALD
Forgerons et Entrepreneurs en général, Poseurs de Sonnettes, Serruriers, &c., Machines à Coudre ajustés et réparés.
24,—Rue Latour, Montréal,—24
4 Juin. 225—a c k

WM. P. RIEPERT & CIE.,
Manufacturiers et Importateurs de Fourrures, Chapeaux et Casquettes, en gros et en détail, ont en mains un assortiment général de Chapeaux et Casquettes du printemps.
99 et 103, Rue St. Laurent
31 mai.—220 sm c k

NOUVEL ETABLISSEMENT DE PREMIERE CLASSE,
La où l'on fait l'ouvrage avec facilité et à bon marché.
P. A. DESLAURIERS
FERBLANTIER ET PLOMBIER,
Couvreur en Métaux et en Ardoise
Glacières, Halls de Charbon, Poêles, Lampes, Ferblanteries de toutes sortes.
193,—*Coin des rues Centre et Henry*,—193
POINTE ST. CHARLES, MONTREAL.
7 juin. sm k c—226

E. CONTANT, Jr.
(Successeur de E. Baker & Cie.)
Graveur sur or, argent et plaques de porte,
No. 22 Cote St. Lambert, coin de la Rue St. Jacques, Montréal
N. B.—Tout ordre exécuté avec promptitude et sous le plus court délai.
18 Mai. 210—a c

TEINTURERIE A VAPEUR
Et Etablissement de Dégraissage Anglo-Américain,
Bureau Principal, No. 520, Rue St. Joseph, (Ouest), entre les Rues Guy et Richmond.
Les effets sont aussi reçus à l'ancien établissement No. 41, Rue St. Joseph.
THOS. PARKER.
8 Juin. 225—a c

Association Vinicole du Canada
VINS NATURELS ET EAUX-DE-VIE
En futs et en bouteilles
A vendre à bas prix par
JAMES GUEST,
1, Halle aux Blés.
On ne reçoit que les ordres du Commerce.
15 juin—233 tm k

COGNAC,
VINS DE BORDEAUX.

COGNAC	VINS DE BORDEAUX
Quantin & Co., Négociants, Propriétaires, à Fléac-Cognac, [Charente.]	Duclos frères, Négociants, Propriétaires Chateau de la Gravade, à Bordeaux.

H. BERNARD, seul agent pour ces deux maisons, de 1ère ordre, vient de recevoir des échantillons de leurs marchandises, d'après les commerçants qui ont déjà reçu de ces marques rien ne laisse à désirer et elles sont jugées supérieures à tout ce qui a pu arriver jusqu'à ce jour sur ce marché, non-seulement il rendra visite aux commerçants de cette ville, mais encore il s'estimera heureux de recevoir ceux auxquels il n'aurait pas eu occasion de faire connaître ces produits pour leur en soumettre les échantillons, qu'il tient dans tous les cas à la disposition des commerçants de ce pays et à des prix réduits.
H. BERNARD, Courtier,
Nos. 296 et 298, rue St. Paul.
Juin 1875.

H. BERNARD seul agent en Canada, pour le vinaigre de M. Michel Lefebvre, se trouve heureux de pouvoir offrir au commerce, un vinaigre jusqu'ici inconnu c'est-à-dire un vinaigre parvenu à sa dernière perfection possible ; Pureté, goût et force, c'est à ce triple titre si justement mérité, et des prix défiant toute compétition qu'il ose espérer l'encouragement du public. Il est également agent pour les maisons ci-dessous :
Thompson, Hays & Cie., épingles en bois, planches à laver, etc., etc.
Catelli Frère, macaroni et vermicelle.
Humbert et cie, sirops assortis, etc.
17 juin. a k—235

RODIER, HEARN & Cie
Importateurs et Marchands en Gros
D'Épiceries, Thés, Vins, etc.
464 et 466, Rue St. Paul
MONTRÉAL.
29 mai.—219 a

Maison Nationale,
NOUVELLE EPICERIE.
Victor Trudel
Ci-devant de la Maison
MATHIEU & TRUDEL
NO. 18, Rue Bonsecours
A deux portes de la rue Notre-Dame.
Cette Maison nouvellement établie vient de recevoir d'Europe une grande quantité
D'Epiceries,
Liqueurs,
Cognac,
Gin, et
Vin de qualité supérieure
M. TRUDEL ayant servi le public pendant plus de 12 ans, la longue expérience et l'habileté qu'il a déployées dans les affaires doivent lui gagner la confiance et la sympathie.
☞ Une visite est sollicitée.
VINS DE MESSE vendus avec l'approbation de Mgr. de Montréal.
28 Mai. 218—a

F. AUBIN.
Marchand Epicier
EN GROS ET EN DETAIL.
116 et 118, Coin des rues St. Maurice et Dupré.
A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général qu'il vient de faire l'achat d'une grande quantité de vins, liqueurs et épiceries a très bas prix. Il invite les marchands et les hôteliers de la campagne à venir visiter son magasin. Il pourra leur vendre à des prix qui leur permettront de faire des profits très avantageux et leur donner entière satisfaction.
Aussi il a en mains un grand assortiment de Thé, Japon et vert, qu'il peut vendre à très bas prix. Il achète aussi en retour toute espèce de provisions, beurre, œufs, grain, etc.
19 février.—137 sm

Vins Français et de Sicile,
&c., &c., &c.
Les soussignés ont maintenant en mains, par importations du printemps, un fonds très-considérable et complet VINS, d'espèces spéciales et ordinaires, trop nombreuses à énumérer, qu'ils peuvent vendre en quantités convenables aux acheteurs, à des prix modérés.
Une visite est respectueusement sollicitée.
DUFRESNE & McGARITY,
221, Rue Notre Dame.
17 Juin.—235 r

VENANT D'ARRIVER
Marchandises Nouvelles ! !
Raisin de Valence, en boutures
Rainsin de choix, boutures de Londres
Raisin Muscat
Un, deux et trois "Crown Dehesa"
Sultana de semence
"Cluster et Cartoon"
Belles Figues extra en boîtes et en mattes
Pruneaux
Citrons
Raisin d'Almeira et
Epiceries Générales
Sucre sec cassé, granulé, broyé et Sucre Ecossais raffiné.
Melasses, Porto Rico et manufacture de sucre, en petits tonneaux et barils.
Brandy
Gin (Genièvre)
Sherry Paul Emile Thomas
Vin de Porte
Champagne.
Vins Saint Peray mousseux, Ermitage, Châteaubourg et Rhône.
Amandes, Tarragones fraîches, écailles dures, Iviza et couvertes.
Noisettes et Avelines
A vendre par
V. HUDON.
26 oct.—1 41

COLLINS & CIE.,
Coin du Carré de la Douane et de la Rue St. Paul, Montréal,
offrent en vente
DE BONS SACS A GRAIN DE SECONDE-MAIN
A $8.00 Pour 100,

DISTRIBUTION DE PRIX
1875
LIBRAIRIE J. B. ROLLAND & FILS.
Nous venons de recevoir notre importation de livres pour Distribution de Prix aux examens.
Les maisons d'Education et messieurs les Commissaires d'Ecoles, trouveront à notre librairie, un ensemble complet d'ouvrages capables de répondre aux besoins de toutes les conditions de l'enfance et de la jeunesse.
Les prix de volumes varient de 25 cts., à $50.00 la douzaine. Les personnes qui nous envoient leurs commandes par la poste voudront bien nous indiquer le nombre de volumes qu'ils désirent avoir dans chaque format et prix.
J. B. ROLLAND & FILS,
Nos. 12 et 14, rue St. Vincent.
Montréal, 10 Juin 1875.—231

Maintenant Prête
Prix : 25 centins chaque
NOUVEAU LIVRE de MUSIQUE pour PIANO
CONTENANT
Mountain Belle Schottische,
La Violette Polka,
La Prière d'une Vierge,
La Sympathie,
Le Désert,
Signal March,
Opera Schottische,
Rainbow Schottische,
Musidora Polka,
La Chatelaine,
Ecoutez moi,
Une petite Fleur,
Resellens Rêverie, en G
8 ... ops Nocturne.
W. STREET,
214, Rue St. Laurent.
Montréal.
6 avril.—175 r

FAITES USAGE DU
TABAC "MYRTLE NAVY"
Chaque palette porte la marque T. & B.
La marque de commerce est enrégistrée :
GEO. STANWAY, Agent.
2 Juin. 223—tm k

AVIS IMPORTANT !!
Les CIGARES F.F. ont été reconnus par tous ceux qui en ont fait usage comme étant de la meilleure qualité et du plus bas prix.
HOROWITZ FRERES,
Seuls Propriétaires.
311, Rue McGill, Montréal.
Succursale, ... rue Bleury.
20 Avril. 196—r

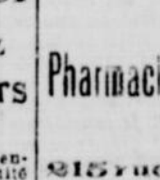

Pharmacie Laviolette & Nelson
MONTREAL
215 rue NOTRE-DAME
Près de la rue St. Gabriel.
24 avril. 195—r

Sirop de Gomme d'Epinette Rouge
DE GRAY
Pour la Toux, le Rhume, l'Enrouement, l'extinction de voix, les Affections des Bronches et l'Asthme.
Il est adoucissant, expectorant, anti-spasmodique et tonique.—Son goût est délicieux.
Cette célèbre préparation pharmaceutique n'exerce pas seulement une action toute particulière dans les cas de toux opiniâtre et d'affection persistante des bronches, c'est encore un spécifique d'une efficacité sûre pour diminuer les ravages de la phthisie la plus avancée. Les enfants prennent ce remède avec plaisir et plus d'une attaque de croup peut être détournée par une dose de sirop administrée à l'apparition des premiers symptômes.
Maintenant que le Sirop de Gomme d'Epinette Rouge de Gray a été accepté par tant de familles aussi bien du Canada que des Etats-Unis, comme le spécifique domestique contre la toux, nous prions respectueusement le public de ne point se laisser tromper par des imitations frauduleuses que l'on substitue parfois à notre préparation.
Le vrai sirop porte le nom de l'inventeur [H. R. Gray, Montréal] sur le verre de la bouteille. Les pharmaciens, et en général, tous les marchands jouissant d'une bonne réputation en Canada, ne vendent que le vrai sirop.
KERRY, WATSON & Cie.,
Pharmaciens en Gros, Montréal
En sont les seuls propriétaires et fabricants.
1er mai.—197 tm k

Pourquoi souffrir du mal de dent ?
Quand le Topique du Dr. Mathieu peut guérir les plus grandes souffrances en 5 secondes ; application gratuite à son cabinet d'opération 198, Rue Notre-Dame, Montréal. A vendre chez tous les Pharmaciens et dans les principales épiceries, et au dépôt principal, 198, rue Notre-Dame.
2 Mars.—146 nm k

LES HEMORROIDES
Sont infailliblement guéries par l'onguent hémorroïdale du Dr. MATHIEU, sinon l'argent est remis.
Prix, $1 la boîte, ou 6 boîtes pour $5. Envoyé à n'importe quelle adresse dans le Canada, après réception du prix. On accorde un percentage libéral au commerce. En gros et en détail.—THE WINGATE CHEMICAL Co., *Carré Victoria*, Montréal.
☞ Principal Dépôt, 198, rue Notre-Dame
Octobre 19 41

FEUILLETON.

LES HAINES DU DÉSERT.

PREMIERE PARTIE.

(SUITE.)

Il donna à sa moustache un tour conquérant, prit une pose héroïque et entama la conversation :

—Savez-vous parler français, mademoiselle ? demanda-t-il d'une voix insidieuse.

—Un peu, dit-elle.

—Tant mieux ; que c'est le langage le plus compatible avec celui des amoureux.

—Compatible ! fit-elle avec un accent guttural qui n'était pas sans charme, compatible ! Je ne comprends pas.

—Voici ! reprit le gendarme ; ça signifie que quand un bel homme (comme moi, par exemple) aime une jolie fille (comme vous, par exemple aussi), il lui est agréable de lui faire les yeux doux en français, parce que c'est une manière de parler plus engageante que les autres.

La jeune fille ne saisissait, dans cette phrase alambiquée, que quelques mots, et elle en cherchait péniblement le sens, ce qui lui donnait l'air rêveur.

Le gendarme, encouragé par ce qu'il prenait pour de la langueur, continua.

—L'alsacien, par exemple, est un jargon désagréable : quand on dit je t'aime à une dame, on a l'air de lui proposer de baiser sa giberne, pour parler par respect.

Et le gendarme se mit à rire bruyamment

La jeune fille le regarda avec étonnement ; son interlocuteur crut lire de l'admiration dans ses yeux pour l'esprit qu'il avait montré.

Il en fut pâmé.

—Pour lorse, dit-il poussant vigoureusement sa pointe, que sans parler par matamore et pour m'expliquer clairement comme il convient à un homme qui n'a en vue que le bon motif, je vous dirai, belle Arabesque que je n'ai pas les yeux dans ma poche et que je vous trouve si magnifique, que j'en ai des éblouissements dans la prunelle ; mon cerveau est sans dessus dessous et mon cœur bat la générale. On m'a dit que vous voyagiez en France, pour votre plaisir, dans l'intention aimable de choisir un époux ; si dont auquel le gendarme Nicolas Lalouette avait celui de vous faire correspondre à ses feux, il s'intitulerait le plus heureux des militaire passés, présents et à venir.

La jeune fille fit un geste que le gendarme prit pour de l'émotion et qui n'était que de l'impatience.

—Veux-tu, dit-elle, me faire plaisir ?

—Oh ! oui, fit le gendarme.

Et à part lui :

—Mon Dieu, mon Dieu, comme ça prend vite avec ces femmes-là, elle me tutoie ! Tant pis, je riposte.

Puis tout haut :

—Pour te plaire, je ferai tout ce que tu voudras, femme sensible et adorable.

—Alors, tais-toi.

—Compris, compris, murmura le gendarme, elle veut qu'on ne se doute de rien.

Il mit son chapeau sur ses yeux, cacha sa joie sous un air renfrogné et dit tout bas :

—Oh oui, que je me tairai sur ma félicité suprême, mais la joie me débonde, j'étouffe.

Cependant un nuage se montra à l'horizon de sa bonne fortune inattendue.

Le brigadier parut.

Un rival !

Le brigadier semblait inquiet.

—Que faisiez-vous donc en arrière ? demanda-t-il soupçonneusement avec un regard inquisiteur.

—Rien ! répondit le gendarme.

—Comment rien ?

—Dame, non, brigadier.

—Alors pourquoi quitter votre rang qui est de marcher honnêtement à mes côtés ?

—J'avais cru entendre un bruit suspect et j'ai voulu savoir ce que c'était.

—C'est bon, je comprends. Venez.

Et le brigadier furieux pressa l'allure de sa monture, suivi de son gendarme.

Ils revinrent à la hauteur du chasseur qui sifflottait entre ses dents un air de rendez-vous ; ils engagèrent la conversation avec lui, mais il y avait du froid entre les gendarmes.

Le garde, lui, ne desserrait pas les mâchoires.

La troupe marchait ainsi.

En avant, les chasseurs échelonnés deux par deux le long du sentier assez étroit.

A quelques pas d'eux leur chef, tantôt précédé d'un gendarme et suivi de l'autre, tantôt flanqué par eux selon que le chemin le permettait.

Enfin, en arrière, la jeune fille Arabe et les deux serviteurs de son père.

Pour l'intelligence de la scène qui va suivre, il était nécessaire d'exposer l'ordre dans lequel se tenaient les auteurs de ce drame.

A un kilomètre du château environ, il se produisit un fait assez singulier, qui eût peut-être attiré l'attention des gendarmes, s'il n'eussent eu l'esprit ailleurs ; mais ce n'est pas pour rien que les poètes de l'antiquité ont mis à l'amour un épais bandeau sur les yeux.

La maréchaussée ne se douta point qu'en tête du convoi le vieil agha arrivait à pied, ayant sans doute laissé son cheval dans un taillis ; il dit à voix basse quelques mots à l'un des chasseurs qui entra dans un bouquet de charmilles et s'y déshabilla.

Bientôt après un autre homme, également dépouillé de ses vêtements, se traînait en rampant vers le premier, pendant que l'agha s'éloignait en toute hâte.

Il arriva près de sa fille.

—Viens ! lui dit-il en arabe.

Elle sauta à terre et s'enfonça avec son père dans un fourré très-sombre.

Le vieillard tira un costume complet de chasseur de dessous son burnous et le tendit à fille, qui lui demanda d'un air assez effaré.

—Père, pourquoi ce déguisement ?

Mais l'agha, laconiquement, lui dit :

—Danger grave ! Dépêche.

Elle ne fit plus d'observations.

Pendant ce temps, l'agha tirait de sa poche un de ces couteaux affilés qui servent, en Algérie, de rasoirs et de poignards aux indigènes : il repassa la lame sur le fourreau avec un soin minutieux.

Fatma le regardait faire par échappées, et tout en s'habillant prestement.

—A genoux, ordonna son père d'un ton bref et impératif, quand elle eut fini.

Elle ne comprenait pas ; mais la circonstance paraissait si grosse d'importance qu'elle obéit.

L'agha prit d'une main une touffe de cheveux de sa fille et le rasa, puis il la dépassa à terre.

—Père, de grâce, que fais-tu ? demanda Fatma qui perdait, non sans regrets, ses magnifiques cheveux.

—Chut !

Ce fut la seule réponse de l'agha. Fatma se tut.

Mohammet rasa impitoyablement le crâne de Fatma, ne lui réservant au sommet de la tête qu'une mèche qu'il tressa rapidement et qu'il enroula.

—Coiffe-toi, maintenant, dit-il. Elle mit une calotte rouge indigène.

Son père la regarda et sourit.

—Tu es, lui dit-il, un chasseur de gazelle ; tu te nommes ousouf, tu es fils de Turc et d'Arabe.

—Bien ! fit-elle.

—Tu vas, continua-t-il, te mêler à nos amis et jouer ton rôle d'homme en conscience.

—Bien !

—Prends des armes ; l'un te donnera un moukala (long fusil indigène), l'autre une poire à poudre, chacun de quoi compléter ton équipement de chasseur.

—Et puis ?

—Rien. Va.

La jeune fille, ainsi transformée bondit comme une biche à travers la forêt et vint prendre rang parmi les chasseurs qui, prévenus, l'accueillirent sans surprise.

(A CONTINUER.)

TELEGRAPHIE

De toutes les parties du monde.

SERVICE PRIVE DE *LA MINERVE*

Ottawa, 22.

Hier, un petit garçon nommé Lortie, a eu le bras enlevé par une scie circulaire, dans la manufacture de M. Currier, sur le canal.

A la suite de la mauvaise entente de ses officiers, la compagnie No. 3 de l'infanterie de Gloucester a été licenciée, hier.

La pompe à bras de la Chaudière a été envoyée aujourd'hui à Brittania, pour protéger la manufacture de M. McGaw contre les incendies de forêts.

Le Dr. Hingston, M. F. B. McNamee et M. A. G. Nish, de Montréal, sont actuellement en cette ville.

Sept batteries de l'artillerie de garnison d'Ottawa, composées de 315 hommes et l'escadron de cavalerie d'Ottawa sont partis aujourd'hui pour le camp de Brockville. La batterie de campagne sous le commandement du capitaine Stewart part demain.

Les citoyens du village St. Joseph enterrent leur mobilier pour le protéger de l'incendie qui s'approche.

Rideau Hall a failli, hier soir, devenir la proie des flammes. Quelques malfaiteurs avaient mis le feu à la pelouse et quatre arpents plantés d'arbres ont été rasés.

M. George Mortimer, d'Ottawa, a été nommé inspecteur, en vertu de la loi pourvoyant à la répression de la falsification des aliments.

Le capitaine Myles Stapleton part demain pour l'Angleterre, où il doit y rejoindre son régiment.

M. W. C Lindray a été nommé préposé au débarquement et évaluateur à la douane de Winnipeg.

M. Alex Falconer a été nommé à la place laissée vacante à Kingston, au revenu de l'Intérieur, par la résignation de M. McNamara qui se met dans les affaires, à Brockville.

L'Hon. M. Cartwright ne reviendra pas de Kingston avant jeudi prochain.

MM. Denison et Rayner, de Syracuse, contracteurs du Canal Welland, sont actuellement en cette ville.

M. Vernon, ténor anglais, est actuellement en cette ville ; on dit qu'il doit rejoindre la troupe Holman qui joue à London, Ont.

Toronto, 22.

L'infanterie de la garde du lieutenant-gouverneur et la batterie de campagne de Toronto, ont quitté cette ville à une heure, pour se rendre au camp de Holland Landing.

Québec, 22.

On fait de grands préparatifs pour la célébration de la St. Jean-Baptiste.

Un remorqueur, deux goëlettes et une escouade d'ouvriers ont été dépêchés à l'Ile du Bic où s'est échoué le *Strathway*.

Les syndics nommés pour la faillite de MM. Benson Bennett et Cie., sont MM. F. Vézina, caissier de la Banque Nationale, John Porteous, administrateur de la banque de Montréal et M. J. G. Ross.

On dit qu'une des principales manufactures de chaussures, de cette ville, se trouve dans des embarras financiers.

Le vapeur *Entreprise* qui s'était échoué hier à la rivière St. Charles a été remis à flots ce matin à la marée montante. Il a été remorqué à son quai de déchargement.

Le brigantin *Henry*, capt. Gible, de Montréal, est à l'ancre à l'Ile Verte.

L'épave du *Causerway*, qui a fait naufrage sur les côtes de l'Ile d'Anticosti, a été vendue ce matin à la Bourse et adjugée à MM. Julien frères pour la somme de $1,450.

Service de la Presse Associée

[Pour "LA MINERVE."]

AMÉRIQUE.

New-York, 22—Le second procès de Sarah Merrigan, pour le meurtre de Maggie Hammilton s'est terminé hier, mais encore une fois les jurés n'ont pu s'accorder dans leur verdict et ils ont été congédiés.

New-York, 22—On parle beaucoup en cette ville d'une querelle qui aurait eu lieu entre Geo. Wilkes, rédacteur du "Wilke's spirit of Times," et le Col. George Butler, rédacteur de l'"Arcadian," ex-consul américain en Egypte et neveu du général B. Butler.

La cause de cette querelle provient d'un article publié dans le journal de Wilkes et que le Col. Butler considère nuisible à sa réputation.

Ce dernier s'est rendu au Delmonico aujourd'hui pour y rencontrer Wilkes, mais le propriétaire, connaissant le but de sa visite, l'a empêché d'entrer et a prévenu Wilkes.

On ne peut rien savoir de précis. Mais il circule différentes rumeurs à ce sujet.

New-York, 32—Hier soir, George Watson, ci-devant de Oswego et capitaine d'une barge, a tiré sur sa femme qui l'avait quitté pour se réfugier chez des amis à Brooklyn.

Il alla lui rendre visite et l'avertit qu'il voulait la tuer ; elle se sauva et c'est alors qu'il tira sur elle à plusieurs reprises. Il essaya de se tuer ensuite mais la balle le blessa seulement à la hanche. Les blessures de sa femme sont mortelles ; quant à lui, il en reviendra.

Hier les agents de police O'Brien et Granger arrêtèrent Thomas et John Dally, les chefs d'une bande de vauriens, connue sous le nom de "La bande de Sebastopol." En se rendant à la station, les frères Dally attaquèrent les agents de police. Plusieurs coups de revolvers furent tirés et un autre agent de police qui était venu prêter main-forte à ses camarades, se fit fracasser un bras.

Thomas Dally a été blessé mortellement et l'agent de police O'Brien a reçu de graves blessures.

Plusieurs hommes qui travaillaient dans les environs accoururent sur les lieux et essayèrent de délivrer le prisonnier, et si du renfort ne fût arrivé à l'aide des agents de police, ils auraient été tués ou blessés mortellement. Durant la bagarre, John Dally réussit à s'échapper, mais son frère fut conduit à la station.

New-York, 22—Une dépêche de Londres dit que le bruit court que l'Angleterre a l'intention de déclarer la guerre à l'empire Birman et que la Chine concentre des troupes sur la frontière Birmane.

Washington, 28—Le sous-secrétaire du trésor a télégraphié aujourd'hui au collecteur des douanes à Charleston de permettre aux exilés politiques de l'Uraguay, qui se trouvent à bord de la barque *Ping*, de débarquer à terre.

Saratoga, N. Y., 22—Un individu nommé John Robert, a été arrêté ici pour avoir fait passer de la fausse monnaie. Quant on le fouilla on trouva dans ses poches les moules nécessaires pour la fabrication des pièces de 3 cents, de 5 cents américains et de 50 cents du Canada.

EUROPE.

[Par le Câble Transatlantique]

Paris, 27.—Le journal *La République Française* annonce qu'il contribuera pour mille francs au fonds destiné à envoyer des délégués à l'exposition de Philadelphie.

ASIE.

Calcutta, 22.—A cause du différend anglo-birman le gouvernement chinois concentre des troupes à Mornoyne. La Chine peut n'importe quand envoyer une forte armée sur la frontière.

Les bruits de guerre ont considérablement ralenti le commerce.

DERNIER BULLETIN.

Quatre Heures A.M.

AMERIQUE

Warren, 22.—La célébration du centième anniversaire de l'attaque dirigée sur Swansey par les troupe du roi Phillip, au commencement de la guerre, a eu lieu aujourd'hui. Il y a eu procession, cérémonies religieuses, banquet et discours.

Washington, 22.—Le major J. H. Wilkinson, qui arrive d'un voyage d'Europe, dit que tous les efforts tentés par le gouvernement russe pour retenir les mennonites ont échoué, et qu'une colonie de quarante mille est décidée à se fixer aux Etats-Unis.

M. J. Russell Janes, ministre américain à Bruxelles, a l'intention de résigner prochainement.

Boston, 22.—Le département des postes a établi trois cents nouveaux bureaux de bons à ordre qui seront ouverts le 1er juillet.

Henry A. Roberts, arrêté pour avoir volé $2,000 à la Banque Nationale dont il était le caissier, a été condamné à cinq ans de prison.

Chicago, 22.—Les nouvelles du Kansas, du Nebraska et de l'Iowa annoncent que les récoltes promettent d'être bonnes et qu'on n'a plus à redouter les chenilles.

Quelques personnes d'Omaha se proposent de faire une excursion en ballon au "Black Hills"

New-York, 22.—Tweed a comparu en cour aujourd'hui, sous la garde du député shérif. Il avait été débarqué hier à Blackwell's Island et aujourd'hui il a parcouru la ville en voiture. Il est allé à son bureau, Duane street, où il se consulta quelque temps avec son avocat, après quoi il se rendit au bureau du solliciteur du district avec son fils et son secrétaire.

A la Cour Suprême, son avocat présenta au juge Davis l'ordre de la Cour d'Appel pour son élargissement. Tweed comparut bientôt après devant la Cour des "Oyer and Terminer" devant le juge Brady. La salle était remplie. Le solliciteur de district Phelps fit motion pour que le défendeur soit traduit pour avoir à répondre à l'accusation rapportée contre lui par le grand jury en novembre 1873. David Dudley Field, avocat de Tweed réclama un délai, disant qu'il n'était pas prêt, et le solliciteur lui reprocha de vouloir suivre son ancienne tactique en gênant la procédure.

Le juge Brady dit que la défense devait avoir le temps d'examiner les accusations.

Tweed pourra fournir caution pour chacun des nombreux "indictements" rapportés contre lui, mais comme le montant des cautions s'élève à 3 millions et que cette somme n'est pas encore versée, il a été incarcéré provisoirement dans la prison de la rue Ludlow.

Mexico, 16 juin.—Jose Cuellas a été nommé secrétaire de l'ambassade mexicaine à Washington.

On a ressenti à San Christobale une secousse de tremblement de terre.

Thos. Phillips, demeurant en cette ville, est mort le 14, à Coatzacoalcas, du vomito negro où cette maladie est épidémique.

Emmetsburg, Maryland, 22.—Aujourd'hui le collège du Mont Ste. Marie est rempli d'anciens élèves, on en attend d'autres ce soir et demain matin ; un train spécial arrivera de Balto.

Mgr. le cardinal McCloskey a dit la messe ce matin dans la chapelle et ensuite Mgr. Roncetti a officié.

New-York, 22.—La compagnie de la Malle du Pacifique s'est fait accorder des subsides du gouvernement mexicain et des républiques de l'Amérique Centrale, pour continuer son service et faire des voyages supplémentaires.

Washington, 22—Carl Gimzemberger, de Vienne, Autriche, a écrit au département des postes, en date du 2 juin, pour l'informer qu'il avait découvert le moyen de diriger les ballons et de leur donner une vitesse de dix milles allemands à l'heure. Il pense qu'on pourra utiliser son invention pour le service postal.

EUROPE.

(*Par le Câble Transatlantique*)

Londres, 22—On dit que l'Angleterre a déclaré la guerre à l'empire Birman. Cette nouvelle cause ici une agitation considérable, surtout dans les cercles bien informés où de grands intérêts seraient matériellement affectés par une guerre anglo-birmane.

Londres, 22—A la dernière heure, MM. Moody et Sankey ont reçu avis qu'on ne leur permettait pas de prêcher à Eton. En conséquence ils se sont rendus à Windsor où ils doivent prêcher cet après-midi.

Dublin, 22—Les tireurs américains se sont exercés au tir aujourd'hui, à Dolly Mount. Ils ont fait un grand nombre de points et leur adresse a émerveillé les spectateurs.

Ce soir il y a un concert-promenade au Théâtre Royal, en honneur des tireurs américains ; ils ont été reçus avec le plus vif enthousiasme et la musique a fait entendre des airs américains.

Paris, 22—A l'Assemblée Nationale M. Buffet, ministre de l'intérieur, exprima l'étonnement que lui a causé l'attaque faite hier contre le gouvernement par M. Blanc et autres membres de la gauche, dans le débat sur la loi des pouvoirs publics. Il fit remarquer que le cabinet avait exposé son programme en montant au pouvoir et qu'alors personne ne l'avait désapprouvé.

Londres 23—Les journaux du matin annoncent les faillites de F. H. Rudall et Cie, avec un passif de $900,000, et de Wm Marshall, de Manchester, dont le passif est élevé à $500,000.

LEON HURTEAU
Marchand de Bois
CLOS RUE MIGNONNE ET St. ANDRE
Le soussigné, qui a été Agent durant ces dernières années de MM. Boyer, Hudon & Cie., vient d'acheter de ces Messieurs tout leur Fonds de Bois de Service—à une grande réduction—ce qui lui permettra de vendre
Planches, Madriers de toute épaisseur,
A des prix excessivement raisonnables, plus bas que tout autre établissement en cette ville.
Bois de Chauffage à bien bon marché,
Au Clos de la Rue Mignonne, coin de la Rue Christophe, ancien clos Latreille.
☞ Le soussigné a aussi fait l'acquisition des dettes dues dans ces clos à la Maison Boyer, Hudon & Cie.
LÉON HURTEAU.
21 Septembre. 13

TABLES DE BILLARD A. 1,
Premiere qualité.
Ce sont les Tables les meilleures et les plus solides qui soient fabriquées dans des genres qui plaisent à tous et à des prix modiques. Différentes dimensions, convenant pour salles publiques ou salles privées. Queues de première qualité, unies et du plus beau fini. Billes d'ivoire et autres. Billes anglaises et genre "Pyramide" pour l'enjeu de la poule. Tableaux à marquer les points, peniers, etc. Tables de bagatelle, dessus en ardoise et accessoires.
A vendre à la fabrique de
RILEY & MAY,
81 rue Ste. Adélaïde [ouest] Toronto.
En montre : Aux salles No. 207, Rue St. Jacques.
R. H. BRAND, Agent.

LA MINERVE

Mercredi matin, 23 Juin 1875.

La mauvaise foi à l'œuvre. Le *Herald*, qui sent la réaction venir à propos de l'affaire des Tanneries, fait l'impossible pour tâcher de ressusciter les préjugés qu'il a réussi une première fois à créer. Peine inutile. Nous connaissons la valeur des affirmations du *Herald*. Nous avons mis, il y a quatre jours, l'article même du *Herald* dans lequel il évaluait le terrain des Tanneries à $500,000, en face de la déposition de l'Hon. M. Penny, son propriétaire, qui a déclaré ne pas connaître la valeur du terrain. M. Penny se trompe s'il pense que le titre d'*honorable* peut suppléer à la qualité d'honorable. Le temps des hâbleurs est passé. Si son charlatanisme lui a valu un siége au Sénat, il n'a rien ajouté à sa véracité, et lorsque M. Penny mentira, nous ne nous gênerons pas de la lui dire. En juillet dernier, le *Herald* affirmait solennellement que le terrain des Tanneries valait $500,000. L'homme qui voudrait soutenir aujourd'hui que le terrain vaut la moitié de $500,000, ferait rire de lui. Nous demandons après cela quelle peut-être la valeur des commentaires du *Herald* sur l'affaire des Tanneries.

Nous avons fait probablement ce que personne n'a fait: nous avons mis les chiffres mêmes sous les yeux des lecteurs. C'est aux hommes politiques et aux journaliste à vérifier nos calculs. *Nous les mettons tous au défi de trouver* nos chiffres en défaut. Si le *Herald* était honorable il les discuterait, ou bien il se tairait.

Quant à l'accusation portée contre les ministres actuels qu'ils ont encore des rapports avec les anciens ministres, elle est singulière. Est-ce que le *Herald* a songé par hasard à mettre à la porte de ses bureaux, les " jobbers " du canal, MM. Jetté et Marchand, et surtout M. Laflamme, l'associé de M. Huntington, l'un des patrons du *Herald*. S'il y a une tentative ignominieuse dans les annales de la politique, n'est-ce pas celle de ces spéculateurs sans vergogne qui ont appelé le *puff* à leur aide pour donner une valeur factice à leur terrain, et qui ont pu, grâce à ces prix forcés demander au gouvernement $450,000 pour ce qui leur coûtait $100,000. Il s'agissait d'escamoter $323,000 au coffre public. Le *Herald*, malgré les rapports officiels, la preuve judiciaire de la condamnation, a-t-il eu un mot de désapprobation à l'adresse de ces Messieurs ? Loin de là, il les prend plus que jamais sous sa protection. Ils sont plus que jamais ses amis, ses favoris. Oh, vertu démocratique, que d'heureux accomodements il y a avec toi !

Nos Rabagas. Une comédie politique qui se jouait en France, il y a deux ans, eut un grand succès. La scène se passait dans la principauté de Monaco. Le souverain de ce petit état en butte aux attaques du parti révolutionnaire, dirigé par un avocat du nom de Rabagas, ne savait ou donner la tête. Un de ses conseiller lui insinua un jour que le seul moyen qui lui restait de déjouer les menées de ses ennemis, c'était de faire de Rabagas son premier ministre. Le prince se décida de recourir à cet expédient risqué. Une fois premier ministre Rabagas cessa de prêcher la révolution et devint un réactionnaire exagéré. Le Prince s'en servit pour réparer le mal qu'il avait fait et le replongea ensuite dans l'obscurité.

Les Rabagas pullulent à Montréal en ce moment et le *Herald* de Montréal, la propriété de ces deux grands polichinelles politiques MM. Holton et Huntington, est à la tête de ces défenseurs de la société, de ces sauveurs de fraîche date. Le *Herald* prend des airs éplorés, à la vue de [illegible] population ouvrière qui se dé[illegible] de ses fetiches, et traite de communistes ceux qui, dit-il, veulent exploiter les préjugés populaires. Pauvre journal ! qu'il est bien dans son rôle de Rabagas premier-ministre, de révolutionnaire qui se fait ami de l'ordre après avoir prêché les principes les plus dangereux. Il y a vingt ans que le parti libéral de Montréal travaille la population ouvrière de Montréal et cherche à la conduire en faisant appel à ses passions.

Pendant vingt ans, il a hurlé aux classes pauvres, aux ignorants que si les libéraux arrivaient au pouvoir, leur misère ferait place à une aisance continuelle. Ils sont au pouvoir aujourd'hui et les dupes réclament l'exécution des promesses. Le *Herald* et ses confrères, qui ne sont pas en mesure, demandent un renouvelement de confiance. Et parceque nous profitons de ce moment pour montrer au peuple la perfidie, la tromperie dont il a été victime, on nous accuse de l'exploiter.

Est-ce exploiter le peuple que de lui rappeler qu'en 1872, les rouges n'ont cessé de réclamer la protection, que tous leurs journaux se sont exténués à la réclamer, et qu'ils n'en parlent plus aujourd'hui ?

Est-ce exploiter le peuple que de lui rappeler que les conservateurs ont diminué les taxes de deux millions et que les rouges les ont augmentées de trois millions ?

Est-ce exploiter les ouvriers que de leur remettre sous les yeux nos prédictions de 1874, alors que nous disions au gouvernement : Ne frappez pas les matières premières, nécessaires à nos manufacturiers, vous les accablerez de difficultés, vous écraserez notre industrie à son berceau ! Est-ce les exploiter que de leur faire voir la réalisation de nos prédictions ?

Non, ce n'est pas exploiter le peuple. Mais c'est l'exploiter que d'essayer à lui montrer des profits imaginaires dans des opérations commerciales, comme celles que lui présentaient M. Lanctôt et les libéraux en 1867. C'était l'exploiter que de lui promettre en 1872 le terminus du Pacifique à Montréal ; c'était l'exploiter que de lui faire croire que M. Jetté rendrait à la partie-est plus de services que Sir George Cartier ; c'était tenter de l'exploiter que de vouloir construire un pont sur le St. Laurent, au moyen d'une loterie phénoménale, comme l'a fait M. Jetté à la session de Québec.

Dieu nous garde de vouloir jamais tromper le peuple ! Chaque fois que nous nous sommes adressé à lui, nous lui avons parlé de ses devoirs avant de lui parler de ses droits. Nous lui avons prêché la modération et l'ordre ; nous avons cherché à l'éclairer, et nous n'avons jamais cru l'exploiter lorsque nous avons démasqué les hypocrites du modèle Rabagas.

Les Banques. En jetant les yeux sur la liste des Banques du Canada, on est frappé du grand nombre d'institutions de ce genre qui se trouvent dans la Province de Québec. Ainsi, Ontario, qui a une population de 350,000 âmes plus considérable que la nôtre, qui possède un commerce plus étendu que celui de notre province, n'a que *onze* banques, tandis que nous en comptons *dix-neuf*.

N'y a-t-il pas là une anomalie, et est-il avantageux de posséder autant de banques ? Il nous semble qu'en matière de finances, nous suivons les mêmes inspirations qu'en toutes choses. Il y a partout chez nous des tendances à la division, au fractionnement. Lorsque nous sommes à peine assez nombreux pour former une société quelconque nous nous hâtons d'en fonder deux ou trois qui finissent par végéter. On dirait que nous voulons suivre le même errement en matière de finances.

Il nous semble que si toutes les petites banques se fondaient en une seule, nous aurions une institution forte et solide, capable de résister aux crises, pouvant contribuer à faire la loi, au lieu de toujours être obligée de la subir.

Ce serait peut-être le temps d'agiter cette question. La parole est aux hommes de la finance, qu'ils expriment leur opinion.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER Nous avons jusqu'à ce jour gardé le silence sur le malheureux événement qui a forcé une de nos institutions canadiennes à suspendre ses paiements. Nos lecteurs connaissent déjà les causes de cette suspension d'opérations, qui ne sera, croyons-nous, que temporaire. Nous n'avons que faire d'y revenir.

Nous pouvons assurer que les porteurs de bons n'ont rien à craindre. L'actif de la Banque surpasse de beaucoup son passif ; les actionnaires sont responsables pour un montant double de leurs actions, et les directeurs chacun pour un neuvième du capital versé.

M. Barbeau, de la Banque d'Epargnes a été nommé gérant temporaire. Il est à faire un relevé de l'actif et du passif. Une fois ce travail terminé, on pense que les autres banques viendront au secours de la Banque Jacques-Cartier et que celle-ci reprendra ses opérations avec un nouveau bureau de direction.

Nous ne croyons pas de l'intérêt public de publier les noms des maisons qui doivent de très-forts montants à la Banque. Du reste, les rapports qui circulent à ce sujet sont plus ou moins fondés.

La Croix de la Montagne On se rappelle l'idée suggéré l'an dernier par le prédicateur de la St. Jean-Baptiste, d'élever comme monument commémoratif de la grande fête nationale de 1874, une croix sur le sommet de la montagne. Cette croix devait rappeler en même temps celle qui fut plantée il y a deux siècles au même endroit par M. de Maisonneuve, gouverneur de Montréal, en souvenir du danger auquel la ville naissante avait échappé pendant une inondation extraordinaire.

Nous n'avons aucun monument qui marque le souvenir de la grande Convention de 1874, et cette idée du Rév. M. Deschamps, prédicateur de la St. Jean-Baptiste, fut accueillie avec faveur et acceptée par le comité de la St. Jean-Baptiste et par le public. On a un peu perdu de vue cette question depuis lors. Elle vient d'être remise sur le tapis par le comité de la St. Jean-Baptiste, qui a adopté, à une de ses dernières séances, une résolution pratique à ce sujet. Le comité a décidé de prendre les moyens nécessaires pour mettre cette idée à effet le plus tôt possible. Le plan est d'une exécution facile. Une croix est un monument peu coûteux, et nous croyons que la Corporation se montrerait facile pour céder le terrain au public pour consacrer le souvenir de la fête donnée l'an dernier par la ville.

Il n'y a peut-être pas un pays au monde aussi pauvre en monuments que le Canada. Nous n'avons presque aucun souvenir matériel et vivant des grand hommes et des grands événements de notre histoire. Montréal ne possède pas même une statue de Jacques-Cartier, son illustre découvreur. La croix qu'il s'agit d'élever sur la montagne devra remplacer celle qui y avait été plantée par le fondateur de Montréal, et qui n'existe plus depuis un siècle et plus. Espérons que les organisateurs de la fête de 1875 trouveront le moyen d'assurer au plus tôt l'exécution de ce projet.

Nos concitoyens irlandais doivent élever au mois d'août prochain, une statue à O'Connell en cette ville. Cet exemple devrait nous faire sortir de l'apathie qui nous domine lorsqu'il s'agit de questions de cette sorte pour notre propre nationalité.

Lépine et ses détracteurs. Nous extrayons ce qui suit d'une lettre qui nous est écrite de Manitoba :

. . . .

Nous trouvons étrange ici que le *National*, le *Bien-Public* et quelques autres journaux canadiens-français n'aient pas approuvé la noble conduite de Lépine. Son refus d'aller en exil était chose toute simple et toute logique ; et je doute fort qu'aucun des journalistes qui lui ont adressé des injures à ce sujet, n'eût agi de la même manière à sa place.

Lépine est parfaitement convaincu qu'il est innocent du crime qu'on lui impute ; en honneur il ne peut donc rien faire librement qui laisse entendre qu'il se croit coupable. " On peut m'enchaîner, dit-il, on peut me jeter en prison, on peut me conduire en exil; je ne puis, ni ne veux me défendre contre la force ; mais me faire faire un pas de moi-même, me faire dire une parole qui laisse penser que je suis coupable, jamais. "

Comment se fait il que des Canadiens Français condamnent aujourd'hui dans Lépine ce que tout le monde et eux les premiers approuvent hautement dans nos grands patriotes d'autrefois ? Ils se rappellent les Bédard, les Viger et plusieurs autres. Croient-ils que Lépine ne connait pas l'histoire de ses ancêtres ? Il a lu l'histoire du Canada et bien d'autres histoires. Il est comme bien d'autres, il ne croit pas à l'infaillibilité du jury, et encore moins à son impeccabilité.

Quelle impudence de la part des grands hommes d'Ottawa de vouloir faire signer par ce brave patriote une déclaration par laquelle il aurait reconnu publiquement qu'il est coupable, qu'il a été condamné avec justice. On dirait que ces ministres d'Ottawa eux-mêmes regardent comme non-avenu ce jugement déjà prononcé contre Lépine ; ils voudraient arracher de la bouche même de leur victime un mot qui puisse la condamner.

Je n'ai pas le temps aujourd'hui de vous dire tout ce que l'on pense ici du gouvernement d'Ottawa, qu'il me suffise de vous mander d'une manière générale qu'on est sous l'impression qu'il ne tiendra pas longtemps.

L'Echange des Tanneries V. Voici ce que dit M. Simard :

Joseph Simard, de la cité de Montréal, notaire public, étant dûment assermenté ce quinzième jour de janvier, dix-huit cent soixante-quinze, dépose et dit :

R—Je me suis occupé de transactions sur les propriétés foncières pendant les sept ou huit dernières années et connaissant la valeur des propriétés qui se trouvent dans la cité de Montréal et ses environs, je considère que la propriété des Tanneries valait au mois de juillet dernier, de deux mille à deux mille deux cents piastres l'arpent, ce qui équivaut à peu près à six centins le pied.

Q—Avez-vous eu l'honneur d'être conseiller de ville, et combien d'années l'avez-vous été ?

R—J'ai été membre du conseil pendant neuf ou onze ans.

Q—Je crois que vous avez été agent pour la propriété connue sous le nom de ferme Logan, voulez-vous dire pendant combien d'années vous avez été l'agent et l'administrateur de cette grande et belle propriété, et dire en même temps où elle se trouve située ?

R—J'ai été l'agent et l'administrateur de la propriété Logan depuis le commencement de l'année mil huit cent soixante-six. Elle est située dans la partie est de la cité, une partie se trouvant dans les limites de la cité et le reste en dehors.

La raison pour laquelle j'ai évalué la propriété des Tanneries à deux mille piastres. ou à deux mille deux cents piastres, est qu'il y en a à peu près la moitié impropre à des lots à bâtir.

La partie supérieure qui forme un magnifique plateau, vaut certainement une jolie somme d'argent. Quant à la côte et la partie basse du terrain qui se trouve au pied, personne ne pourrait s'en servir sans dépenser beaucoup d'argent en drainant la partie basse du terrain et en la macadamisant. *Je me rappelle qu'il y a quelques années MM. Workman et Delisle, ont acheté une propriété dans cette localité, et je me souviens que M. Workman m'a dit, qu'ils avaient été obligés de faire de grandes dépenses avant de pouvoir disposer de la partie inférieure de leur propriété.* Ils ont d'abord dépensé beaucoup d'argent pour le drainage et la construction d'un espèce de tunnel, et beaucoup d'argent aussi pour la macadamiser. Grâce à ces améliorations, ils ont pu réaliser des bénéfices sur leur propriété, et si le Gouvernement était une société en commandite pour spéculer sur la propriété foncière, en dépensant une certaine somme d'argent, il aurait probablement réalisé plus de deux cents piastres, comme je l'ai déjà dit. Au mois d'avril dernier, j'avais entre les mains, comme administrateur de la succession Logan, une propriété considérable en avant du parc que j'ai fait subdiviser en lots. J'ai vendu le bloc tout entier, comprenant à peu près treize arpents à différentes personnes à huit centins trois quarts le pied. Ceci a eu lieu après l'ouverture des rues, qui prennent près du tiers du terrain.

Plus tard, en octobre dernier, la propriété avoisinant la ferme Logan ayant front sur l'avenue et vis-à-vis le parc, fut vendue par M. Lafleur et autres à MM Dumesnil, Desmarteau et autres, pour six centins le pied. *Si, au premier juillet, j'avais été moi-même propriétaire de la propriété achetée par ces messieurs, je n'aurais pas, d'après mon propre jugement et ma connaissance des propriétés foncières, échangé cette propriété vendue à 6 centins, contre la propriété des Tanneries.*

Q—N'est-il pas vrai que la propriété se vend meilleur marché dans la partie est de la ville que dans la partie ouest ?

R.—Non Monsieur, je vais vous citer comme exemple une vente de propriété par encan qui a eu lieu en dix huit cent soixante-et-treize. Au mois d'octobre de cette année, la propriété Forsyth, fut divisée en lots et vendue par encan public. Une petite partie de cette propriété se trouvait dans les limites de la cité, mais la plus grande partie se trouvait dans Hochelaga. Une partie de cette propriété qui se trouvait sur le bord de la rivière, rapporta quatre-vingt quinze centins le pied, et la partie qui se trouve sur la rue Ste. Marie, avec un front étroit et sur une grande profondeur, rapporta trente cinq centins le pieds ; sur la rue Ste. Catherine, elle se vendit de trente cinq à quarante centins, et en gagnant le nord, vingt centins le pied. Aucune amélioration n'a été faite sur le front de ces lots. Les rues n'étaît indiquées que sur le plan. Ceci prouve que la propriété dans la partie est de la ville ne se vend pas moins que celle de la partie ouest.

R—Je pourrais citer la vente de la ferme Bourbonnière beaucoup plus bas dans Hochelaga, dans laquelle quelques lots se sont vendus pour trente ou trente-deux centins le pied, peut-être un peu plus je n'en suis pas certain. *Mais je n'établis pas la valeur de la propriété d'après le prix qu'elle rapporte dans les encans publics. Je me souviens, qu'une personne qui avait acheté des lots sur la ferme Forsyth et qui avait payé un sixième comptant, m'a offert ces lots pour la balance qu'elle devait, perdant ainsi un sixième du prix qu'elle avait payé.*

R—Ayant pratiqué comme notaire à Montréal, pendant les vingt-six dernières années, j'ai acquis beaucoup d'expérience dans la valeur des propriétés foncières dans toutes les parties de la ville et je me guide d'après les ventes en bloc qui ont eu lieu dans ces environs pendant les deux dernières années.

R—J'ai fait plus d'un millier de transactions depuis mil huit cent soixante-six.

Q—Dans votre position de conseiller de ville avez-vous souvent l'occasion d'évaluer la propriété dans la partie ouest, pour vous en faire une idée ?

R—Oui, souvent.

M. Dumesnil homme de grande expérience dans ce genre d'affaires dit :

George Hyacinthe Dumesnil, de la cité de Montréal, notaire et syndic officiel, étant dûment assermenté, ce vingtième jour de janvier, mil huit cent soixante et quinze, dépose et dit :

Q. Quelle était, selon vous, la valeur de la propriété en bloc, par pied carré, mesure anglaise, le premier de juillet dernier ?

R—Selon moi, la propriété des Tanneries vaut environ douze centins le pied, ce qui ferait trois mille huit cent quatre-vingt huit piastres par arpent.

Q Connaissez-vous aussi la propriété Leduc ?

R Oui.

Q Quelle était, selon vous, la valeur des quatre-vingts arpents, en bloc, au même temps ?

R. Je ne saurais dire exactement ce qu'il valaient en bloc. Je dirai seulement qu'ils valent environ six centins le pied, ce qui ferait mille neuf cent quarante-quatre piastres par arpent en moyenne.

Q Voulez vous donner les raisons sur lesquelles vous basez votre estimation ? Je suppose que vous connaissez le prix des propriétés dans les environs, les améliorations que l'on se propose de faire etc. Quelles sont les raisons sur lesquelles vous basez votre estimation !

R—J'occupe une situation qui me permet de juger souvent de la valeur des propriétés en bloc, et dans l'espace d'une année j'ai acheté des propriétés en bloc à l'est et à l'ouest de l'isle de Montréal. *Les personnes qui font le commerce des propriétés doivent vendre deux fois plus qu'elles ont payé. Par exemple, si j'évalue la propriété des Tanneries à douze centins le pied c'est parce que je crois que je devrai la revendre à vingt quatre centins pour faire un joli profit, et même dans ce cas, le profit ne serait pas encore considérable.* Si j'achète la propriété à douze centins le pied, en bloc, je devrais la revendre à vingt-quatre. Je considère la propriété Leduc préférable à celle des Tanneries pour y bâtir des villas ; *en outre, la ferme Leduc peut donner des profits immédiatement à raison de la grande quantité de sable qui s'y trouve et qui vaut au moins vingt centins le voyage.* Il y a de plus un verger qui rapporte environ quinze cents piastres par année selon ce qu'on m'a dit. Cette propriété est aussi bien située que l'autre, par rapport aux classes ouvrières ; *étant plus rapprochée de la côte Saint Paul et du canal, que la propriété des Tanneries.* En conséquence du chemin qui existe aujourd'hui, je pense que la ferme Leduc se trouve plus rapprochée du canal, et qu'elle a un meilleur débouché pour arriver aux manufactures qui s'y trouvent, que la propriété des Tanneries ; car pour parvenir à cette dernière il faut passer par la rue Saint Joseph et de là, monter la colline pour se rendre à la ruelle Sisson ; vu ces circonstances, je suis d'opinion que la propriété Leduc convient mieux aux classes ouvrières employées dans les usines situées le long du canal, que celle des Tanneries. Comme spéculateur, je fais toujours attention à ce que les terrains que j'achète en spéculation soient aussi rapprochés que possible des manufactures ou autres travaux publics, afin que les ouvriers soient aussi rapprochés que possible de l'endroit où ils sont occupés, et je préfère acheter des propriétés près des manufactures que celles qui sont situées au centre de la cité, en prenant la différence des prix en considération.

Q—Quand vous estimez la propriété des Tanneries à douze centins, est-ce comme spéculateur avec l'espoir de réaliser un bénéfice à ce prix-là ?

R—Pour faire du profit à ce prix, je pense que je devrais, comme dans mes autres transactions de même nature, vendre ce terrain le double de ce que je l'ai payé, soit vingt-quatre centins le pied carré, et je ne considérerais pas même faire une bonne spéculation. J'ai acheté dernièrement une propriété à la côte St. Paul, sur le côté sud-est du canal, que j'ai payée sept centins le pied. J'ai vendu une partie de cette propriété pour la somme de cinquante-six mille piastres, à treize centins et demi. J'ai effectué cette vente vers le vingt-quatre de décembre. Je la considère un marché avantageux parce que je l'ai vendue en un seul lot à une grande compagnie, et que je n'ai eu affaire qu'à un seul acheteur.

Q—Prétendez-vous déduire quelque chose de l'estimation que vous avez faite de la ferme Leduc, en considération de la réserve d'un chemin de soixante pieds de largeur que l'on se propose d'ouvrir sur cette propriété à l'endroit désigné par le gouvernement ?

R—Non. Ces deux estimations ont été faites en bloc. *Si l'on ouvre des rues ou des avenues sur la ferme Leduc, il faudra en ouvrir aussi probablement sur celle des Tanneries.* Quand on achète des propriétés en bloc, on alloue toujours un cinquième pour les rues. Si j'achète à quatre centins le pied carré il me faudra ajouter un centin de plus pour compenser la perte causée par les rues.

Q—Ne considérez-vous pas qu'une avenue de soixante pieds de largeur, ouverte là où le gouvernement voudra la fixer, sur la partie de la ferme Leduc qui appartient au gouvernement, augmenterait beaucoup la valeur de sa propriété, et qu'une fois ouverte, elle faciliterait l'érection de deux ou trois hôpitaux ou autres institutions publiques ?

R.—Oui.

Q.—Comme vous connaissez la position de ces deux propriétés, pensez-vous qu'un hôpital pour les varioles sur la propriété des Tanneries diminuerait la valeur de toutes les propriétés du voisinage, et serait dangereux pour les citoyens de la ville des Tanneries ?

R.—Oui, sans aucun doute.

Q.—Comme vous connaissez la propriété du gouvernement sur la ferme Leduc, pouvez-vous dire si cette propriété est bien adaptée pour un hôpital ou pour un certain nombre d'hôpitaux qui seraient nécessaires pour les besoins publics ?

R.—*La ferme Leduc est mieux située pour un hôpital que celle des Tanneries, par rapport à sa position agréable et bien aérée ; rien n'empêche la ventilation et elle est, en outre, bien isolée.*

Q.—Pensez-vous que la différence de distance entre la propriété des Tanneries et la propriété Leduc, soit un empêchement à l'établissement d'un hôpital sur cette dernière ?

R.—*La différence de distance est si faible, que je ne pense pas qu'elle soit un obstacle, vu les grands avantages qu'a la propriété Leduc sur celle des Tanneries.* Je ne crois pas que la distance soit une objection. Je pense que cette partie de la propriété qui se trouve au pied de la colline, ne conviendrait pas pour un hôpital, *à raison des miasmes malsains qui s'exhalent des marécages.*

Q.—Savez-vous qu'il y a une avenue qui communique de la rue Ste. Catherine au chemin St. Luc et qu'il est question de continuer cette avenue en front de la ferme Leduc ?

R—Oui, je le sais

Q.—Quand ces avenues seront ouvertes, est-ce qu'elles augmenteront la valeur de la propriété du gouvernement sur la ferme Leduc ainsi que sur les propriétés environnantes ?

R—*La valeur de ces propriétés augmentera d'au moins cent pour cent quand ces communications seront ouvertes.*

Voici ce que pense M. Curry, agent d'immeubles :

William Alexander Curry, de la cité de Montréal, agent d'immeubles, étant dûment assermenté ce vingt-et-unième jour de janvier, mil huit cent soixante-et-quinze, dépose et dit :

Q—Connaissez-vous la propriété des Tanneries possédée jusqu'à tout dernièrement par le gouvernement, et si vous la connaissez quelle en était, selon vous, la valeur par pied carré en bloc, mesure anglaise, au premier de juillet dernier ?

R—Je connais très-bien la propriété. Je crois que la plus grande valeur de cette propriété à cette époque, était de douze centins et demi le pied carré.

Q—Connaissez-vous la propriété Leduc, et si vous la connaissez, quelle était selon vous, la valeur moyenne des quatre-vingts arpents de cette ferme à cette époque ?

R.—J'estime la valeur de toute cette propriété à mille piastres par arpent. La partie du front a une plus grande valeur que le reste. *La moitié de cette propriété, située en front, vaut maintenant deux milles piastres.* Les raisons sur lesquelles je me base pour évaluer cette propriété sont comme suit : Au commencement de l'année, au mois de mai, je pense, nous formâmes une société dans le but d'ouvrir un chemin depuis l'avenue Dorchester au côteau Saint-Pierre, et avant d'organiser notre compagnie nous eûmes une entrevue avec différents propriétaires sur les terrains desquels le chemin devait passer. Nous rencontrâmes des difficultés avec les propriétaires des terrains entre le chemin de la côte St. Luc et celui du côteau St. Pierre pour obtenir le terrain nécessaire à l'ouverture de ce chemin, parce que la plupart de ces propriétés étaient substituées. Nous voulions acheter de ces personnes une étendue de terrain de cinq acres en montant. *Nous offrîmes aux propriétaires cinq et six centins le pied pour leur terrain, mais nous ne pûmes pas les amener à nous faire un prix, ni même à vendre.* Deux d'entre nous voulurent acheter une partie de la ferme Brodie (l'une étendue d'environ dix à vingt acres) si je me souviens bien à environ sept centins le pied carré. Une autre raison qui me porte à évaluer la ferme Leduc à ce prix, *est qu'on a offert deux mille piastres par arpent pour toute l'étendue de cette ferme, c'est-à-dire cent soixante et dix sept arpents.* Elle appartient à un des membres de la famille Prud'homme et est marquée cent soixante-dix-sept sur le plan officiel. La ferme à laquelle j'ai fait allusion comme étant évaluée à deux mille piastres par arpent est située à dix acres seulement à l'est de la ferme Leduc, c'est-à-dire que cette dernière est à six acres plus loin que la ferme qui a été estimée à deux milles piastres par arpent.

Q.—Savez-vous qu'un tiers de la propriété des Tanneries fut offert en bloc, à l'encan, l'été dernier, et qu'elle en fut retirée, à vingt centins et demi ou vingt-et-un centins le pied carré, mesure anglaise ?

R—J'en ai vû un rapport dans les journaux ; je n'en sais rien à part cela. Je n'ai pas apporté dans le temps une grande attention à la cote des propriétés. Quand cette affaire parut dans les journaux, je n'y fis aucune attention. *Il me sembla que la propriété des Tanneries était estimée d'une manière exhorbitante par différentes personnes.* Les raisons pour lesquelles j'évalue la propriété des Tanneries à douze centins et demi sont, que de bonne heure le printemps dernier, un lot de terre adjoignant les Tanneries ou près d'elles, fut offert en vente à raison *de onze centins le pied sans attirer l'attention des acheteurs pendant longtemps.* Et j'aurais pu acheter, vers le même temps, la propriété au-dessus de celle des Tanneries, de l'autre côté de ce que l'on appelle la ruelle Sisson, pour la valeur de douze centins et demi à quatorze centins le pied ; *et je considérais cette propriété d'une plus grande valeur que celle des Tanneries, par rapport à sa situation.* La propriété dont je veux parler est celle de W. Smith. La partie de la propriété des Tanneries offerte en vente, dont j'ai vu un rapport dans les journaux, a probablement augmenté en valeur par l'ouverture de l'avenue " Western," et par les avenues transversales conduisant de l'avenue " Western " à la ruelle Sisson. L'ouverture de ces avenues sert à expliquer la différence apparente de ces prix.

INFORMATIONS GENERALES.

ACTUALITÉS.

Mgr. Roncetti, l'ablégat du Pape, qui est aux Etats-Unis depuis quelques semaines, est attendu à Montréal dans une dizaine de jours.

—

M. Meunier, rédacteur en chef du *Courrier des Etats-Unis*, et M. Trudel, fils de M. le capitaine Trudel du vapeur *France*, de la compagnie transatlantique, sont actuellement au St. Lawrence Hall.

—

On nous télégraphie d'Ottawa en date du 22 :

" Il paraît que les *puffers* ne désespèrent pas de réussir avec leur spéculation du Canal. Le ministre *pro-temp* des Travaux-Publics serait parti d'Ottawa avec tous les plans des améliorations projetées sur le Canal Lachine et doit passer quelque temps aux sources Caledonia afin d'étudier avec tranquillité et voir aux moyens de tirer du Canal ses trois ou quatre infortunés amis. Aucun doute qu'il y a des accomodations avec ce brave spéculateur de mines, M. Huntingdon, et que le tout finira pour le mieux. On dit que MM. Fournier, Le Tellier et Geoffrion vont être rappelés de leur course électorale dans la province de Québec pour concourir dans les vues de M. Huntingdon dans l'affaire du Canal—et comme ils seront seuls ou formeront une majorité à eux quatre, on peut considérer que la spéculation du Canal va s'arranger.

—

Les Commissaires du Parc Mont-Royal, M. Nelson, Président, MM. F. David et McGauvran, doivent profiter de l'anniversaire de la Confédération, le 1er juillet prochain, pour donner un grand pique-nique sur la Montagne. Il y aura même musique et danse et un magnifique lunch est ordonné pour l'occasion. Les invitations doivent sortir sous peu.

—

Dimanche, le 20 courant, Sa Grandeur a commencé la Visite Pastorale dans la paroisse de St. Joseph de Montréal. Une partie des paroissiens étaient venus recevoir Sa Grandeur au Palais Episcopal, accompagnés d'une bande de musique.

Le défilé se fit par les rues St. Antoine, La Montagne et St. Joseph.

La foule pénétrée d'un sentiment religieux se pressait sur le passage de l'Evêque et se prosternait pour recevoir sa bénédiction.

La visite s'est continuée toute la journée de lundi.

Dans la matinée, Mgr. visita les établissements d'éducation et bénit la bel[illegible] école des Frères qui vient d'être b[illegible] sur cette paroisse et qui reço[illegible] [illegible] élèves. [illegible] 850

Là Monseigneur reçut le [illegible] don généreux de $60 en or en fav[illegible]ur de la nouvelle cathédrale.

Les élèves des Rév[illegible]erendes Sœurs de la Congrégration [illegible] qui présentèrent un magnifique bouquet dont les fleurs renfermaient huit $5 en or.

Les collectes qui se firent à l'église réalisèrent le montant d'à peu près $10 aussi pour l'œuvre de la cathédrale.

Après s'être informé et vu par lui-même tout ce qui a trait au culte et à l'administration de la paroisse, et avoir donné aux paroissiens des avis pratiques et salutaires, Mgr. a quitté la paroisse à 4 heures P. M.

—

Par une faveur de Sa Grandeur, Monseigneur de Montréal, un triduum, accompagné des exercices du jubilé, sera donné à la *Profession Médicale* les 26, 27 et 28 courant, à l'église de Notre-Dame de Pitié, à 3 heures, P. M. très-précises.

Les Médecins et les élèves en médecine ne manqueront pas de profiter de ces précieux exercices faits à leur intention particulière.

Les médecins et les étudiants de la campagne sont cordialement invités à se joindre à leurs confrères.

Il y aura des instructions spéciales sur des sujets appropriés à la circonstance.

Par une permission de Monseigneur, les membres de la Profession Médicale en assistant tous les jours à ce triduum, remplissent les conditions voulues du jubilé.

—

M. le Juge Routhier est descendu hier matin au St. Lawrence Hall, en route pour Ste. Thérèse de Blainville pour assister ce matin à la fête de cette belle institution dont il est un des anciens élèves.

—

On nous écrit de La Patrie en date du 18 juin :

" Près de cent colons ont pris des lots depuis que le repatriement est en opération. Déjà cette colonie ressemble jusqu'à un certain point à une vieille paroisse. Un nouveau bureau de poste vient d'être ouvert ici sous le beau nom de *La Patrie*. M. Félix Rivard, canadien repatrié, de St. Paul, Minnesota, vient d'acheter un emplacement dans notre village pour y partir un magasin et un hôtel. La Patrie va donc posséder deux magasins et deux hôtels. Ce ne sera pas trop pour le chiffre toujours croissant de notre population. A l'automne nous aurons un curé résidant et nous attendons un médecin dans un avenir très rapproché. En somme, le repatriement a été jusqu'ici un beau succès.

Ce canton étant déjà passablement rempli, M. Chicoine, notre agent, pousse maintenant ses travaux dans Chisham. Il fait élever une vaste maison pour recevoir les colons à leur arrivée. Cette bâtisse est construite à l'endroit même où sera le futur village qui ne le cèdera en rien à La Patrie pour la beauté des sites et qui possèdera des pouvoirs d'eau supérieurs à ceux que nous avons ici.

Hier était jour de fête pour la nouvelle colonie de Chisham. Le repatriement y était inauguré par une messe célébrée dans une chapelle improvisée mais magnifiquement décorée. Le Rév. Messire Desnoyers, curé de St. Pie, offrit le saint sacrifice à l'intention spéciale d'attirer la bénédiction du ciel sur les colons actuels et futurs. Une quarantaine de personnes étaient présentes à la cérémonie.

Le Rév. Messire Desnoyers adressa une courte et touchante improvisation, faisant un heureux rapprochement entre l'étable de Bethléem et l'humble cabane où il officiait le vénérable et éloquent curé de St. Pie su communiquer aux assistants les sentiments de bonheur dont son cœur était visiblement ému.

Le 17 juin 1875 restera à jamais mémorable pour la future paroisse qui sera formée du beau canton de Chisham. Commencée sous les auspices de la religion, au milieu de terres magnifiques, sous la direction patriotique du bureau de colonisation, cette nouvelle colonie ne peut manquer de progresser rapidement.

Tous les colons de cette région éprouvent un juste sentiment de reconnaissance envers le Rév. Messire Desnoyers pour l'intérêt tout patriotique qu'il leur porte, et les sacrifices qu'il s'impose pour eux. Le 16 juin, ce digne et zélé prêtre a fait plusieurs milles à pied et a même passé la nuit sous un misérable chantier afin de pouvoir y célébrer la sainte messe le lendemain. Voilà ce qu'on peut appeler de l'abnégation et du dévouement ; voilà ce qui rappelle les missionnaires qui accompagnèrent nos ancêtres dans la forêt vierge du Canada !

—

On lit dans le *Constitutionnel* des Trois-Rivières :

" La corporation vient d'orner le parc Champlain de plusieurs statues qui donnent à cette promenade favorite un cachet tout nouveau. On y voit Christophe Colomb, Jacques-Cartier, Bacchus, Diane. Un berger jouant de la flûte, un jardinier et quelques autres. En visitant ces statues, une chose nous a frappé : pourquoi la ville n'élèverait-elle pas une statue à son grand citoyen, Joseph Edouard Turcotte ? Si la corporation n'est pas disposée à le faire, pourquoi ne le ferions-nous pas par une souscription publique ? Nous voudrions alors suggérer de placer cette statue, sur le boulevard regardant vers le fleuve, regardant ces beaux quais qu'il a fait construire et ce chemin de fer d'Arthabaska pour lequel il a sacrifié sa santé et sa vie.

Qu'on en parle et si la corporation ne veut pas agir, qu'on permette à quelqu'un d'en prendre l'initiative et nous garantissons le succès.

—

Le second fils du duc de Leeds qui vient d'embrasser la foi catholique, était recteur d'une petite église dans le Wilshire.

L'Eglise catholique compte à présent 34 membres parmi les chefs de famille de la noblesse en Angleterre, Ecosse et Irlande.

Ce sont le duc de Norfolk, les marquis de Bute et de Ripon ; les comtes de Denbigh, Westmeath, Fingall, Granard, Kenmare, Orford et Gainsborough ; les vicomtes Gormanstown, Netterville, Fasfe et Southwell ; et les barons Beaumont, Stourton, Vaux of Harrowden, Petre, Dormer, Arundel of Wardour, Stafford, Clifford, Herries of Terregles, Lovat, Trimleston, Louth, French, Bellew, De Fresne, Howard of Glossop, Acton, O'Hagan, Emly et Carnoys.

—

Le *Journal of Commerce* de San Francisco, du 2 juin contient ce qui [illegible] au sujet de la récolte de blé en Californie :

" La récolte a déjà co[illegible]mmencé en plusieurs endroits et les [illegible]travaux se poursuivent avec vigue[illegible]. Les dernières nouvelles reçues de [illegible] l'intérieur sont très favorables et si [illegible] calculs qu[illegible] l'on peut compter sur les[illegible] cette a[illegible] ont été faits, la récolte du blé, [illegible]année, sera de 16 à 18 millions de [illegible]aux. En déduisant la quantité [illegible]quise pour la consommation, il nous reste environ 11 millions de quintaux pour l'exportation. Ajoutez y environ un million de quintaux restés de la récolte de l'année dernière, et vous aurez un total, pour l'exportation, de douze millions de quintaux."

—

Le dernier numéro du *Morning Chronicle* de Québec contient l'entrefilet suivant :

La nomination des candidats à la chambre des Communes a eu lieu lundi dernier dans le comté de Gaspé. Les candidats sont MM. Leboutillier et M. le shérif Short.

—

M. Chs. Thibault est parti hier après-midi pour Troy, Etat de New-York, où il doit adresser la parole à nos compatriotes qui résident en cette ville, et qui se proposent de chômer avec éclat la fête de St. Jean-Baptiste. M. Thibault sera de retour vendredi. Il parlera dimanche dans le comté de Laprairie.

—

La presse catholique vient de faire une grande perte. M. Armand Ravelet, directeur du *Monde* de Paris, est mort presque subitement dans la nuit du 2 au 6 juin, des suites d'une maladie qui donnait depuis longtemps des inquiétudes, mais qui ne faisait nullement prévoir ce coup foudroyant.

" Raconter tout ce qu'a fait ce soldat de notre cause, dit l'*Univers*, une courte biographie n'y pourrait suffire ; et d'ailleurs, nous ne saurions entreprendre cette tâche chère et douloureuse qui revient de droit à ses dévoués collaborateurs. Qu'il nous suffise de dire que, du jour où, jeune homme encore, Armand Ravelet poussait à fond ses études juridiques, qui devaient en faire plus tard l'un des meilleurs avocats, en même temps que l'un des plus actifs soldats de l'Eglise, jusqu'à celui qui l'a couché, toujours en armes, sur le terrain de la lutte, il n'a cessé un seul moment de travailler pour le triomphe des droits de Dieu."

—

L'Assemblée Nationale de France vient d'entrer dans une nouvelle phase d'incertitude et de crise. On attend depuis plusieurs jours le débat sur les lois organiques supplémentaires, qui devait commencer lundi dernier. La plus importante de ces lois est celle qui a rapport au mode de votation pour l'élection des députés, et qui demande la substitution du scrutin uninominal ou ordinaire au scrutin de liste actuellement en vigueur. On sait que les élections se font actuellement par département, et que les électeurs sont appelés à voter sur une liste de candidats, ceux qui restent les premiers sur la liste étant élus pour représenter le département. Ces élus sont au nombre de sept ou huit. Ce mode d'élection différée de celui qui est suivi dans les pays constitutionnels ordinaires, et il a pour effet, en France, de favoriser les intrigues des républicains et de la démocratie. Le gouvernement voudrait lui substituer le scrutin uninominal ordinaire, en divisant chaque département en un nombre de divisions électorales proportionnel à sa population, au lieu de faire voter tout le département du même coup.

D'un autre côté, la nouvelle commission des Trente, qui est en très grande majorité républicaine, est opposée au projet. On devait s'y attendre. Elle a fait à l'Assemblée un rapport favorable au maintien du scrutin de liste. Elle se trouve ainsi en opposition directe avec le gouvernement, mais elle a l'appui de la gauche et de presque tout le parti qui a élevé le ministère actuel au pouvoir. Le gouvernement se trouve ainsi en lutte avec sa propre majorité et ses propres partisans. On ignore comment la discussion, qui doit commencer immédiatement à l'Assemblée, se terminera.

Le gouvernement se trouve dans cette position singulière, qu'il ne peut triompher qu'avec l'appui de l'opposition, c'est-à-dire de la Droite, et que la victoire de ses partisans, de ceux à qui il doit sa position, serait une défaite pour lui et probablement le signal de sa chute.

Dans ce dernier cas, il est assez probable que le vote serait suivie de la dissolution de l'Assemblée et de la formation d'un ministère radical.

—

Jeudi, a eu lieu, à Philadelphie, la cérémonie de la consécration de l'archevêque Wood. La cérémonie s'est effectuée avec le plus grand éclat, dans la cathédrale, décorée avec toutes les pompes de l'Eglise catholique. La messe a été dite en musique et suivie d'un sermon de Mgr. Lynch, évêque de Charleston.

Le nouvel archevêque de Philadelphie, James Frederick Wood, est né dans cette ville le 27 avril 1813 ; il a donc maintenant 62 ans. Il passa son enfance partie en Amérique, partie en Angleterre, et fut d'abord destiné au commerce ; il passa environ dix ans comme employé dans diverses maisons de banque. C'est pendant cette période qu'il se convertit à la foi catholique et décida d'embrasser l'état ecclésiastique. Après avoir passé sept ans à Rome, au collége de la Propagande, il fut envoyé à Cincinnati comme curé adjoint de la cathédrale, et dix ans plus tard devint curé de St. Patrick. Il revint dans sa ville natale le 26 avril 1857 comme coadjuteur de l'évêque Benmann, auquel il succéda en 1860. Il est donc le premier archevêque de Philadelphie.

Notes Locales.

LE COMITÉ DES FINANCES ET LE CHEMIN DE FER DE COLONISATION DU NORD. — Une enquête s'ouvrira dans l'après-midi de mercredi prochain, à l'hôtel-de-ville, devant le comité des finances, pour s'occuper des accusations portées par l'échevin Holland, à la dernière assemblée du Conseil, contre M. l'inspecteur McQuisten. Il paraît que l'enquête sera publique.

SOCIETE DE CONSTRUCTION DE MAGOG.—Les élections de cette société ont eu lieu le 21 courant.

MM. P A Fauteux, A Lévesque, J E Goderre, John L Cassidy, Joseph Brunet, Joseph Doutre et Alphonse Leclaire sont élus directeurs pour l'année courante.

On procéda au tirage de cinq lots. MM. Maurice E Boisvert, J Bte Audegrave, père, G N Fauteux, Hector Peltier et Adolphe Roy, furent les gagnants.

ASSOCIATION ST. JEAN-BAPTISTE.—*Section des Ferblantiers-Plombiers.*—A une assemblée, tenue chez M. Geo. Yon, hier soir, il a été proposé par M. Lapierre, secondé par M. [illegible]ebiois, que tous les ateliers de cette section soient fermés le jour de la St. Jean-Baptiste, ce qui a été résolu à l'unanimité.

P. S.—Tous les membres sont priés de se réunir jeudi, chez M. Geo. Yon, rue St. Laurent, à 7 heures a. m. précises.

Par ordre du Secrétaire,

JOSEPH GIROUX.

STATISTIQUES VITALES.—Il y a eu la semaine dernière 138 inhumations à Montréal : 121 dans le cimetière catholique et 17 dans le cimetière protestant. Quatorze de ces décès ont été causés par la petite vérole.

L'INCENDIE DANS LA BOULANGERIE DE M. VIAU—M. Desnoyers, commissaire des incendies, a ouvert une enquête sur l'incendie de la boulangerie de M. Viau, dans la rue Ste. Marie. D'après les témoignages, il appert que lorsque l'alarme fut donnée, il y avait déjà une heure que le feu avait éclaté. Les boulangers qui travaillaient dans la cave ne s'en étaient pas aperçus et ils ont dû se sauver par les soupiraux de la cave. Tout fait croire que l'incendie a été allumé par les étincelles qui s'échappaient de la cheminée. Un boulanger de la rue Sydenham a aperçu la lueur à deux heures dix minutes, et ce n'est que vers trois heures que l'alarme a été sonnée.

M. Viau déclare que ses pertes s'élèvent à $36,000 ; elles sont couvertes seulement par $25,000 d'assurances.

ACCIDENT—Lundi soir, un aiguilleur nommé John Harris a eu une jambe broyée en accouplant deux wagons, à la gare Bonaventure. Il a été transporté à l'Hôpital Général.

COMBUSTIBLE—Le prix du bois a encore baissé depuis quelques jours. L'érable première qualité, se vend à présent $6 la corde. C'est le bon temps de faire sa provision pour l'hiver.

PETITES NOTES.—Samedi, l'inspecteur Moore a saisi, dans un étal du marché Ste. Anne, un veau trop maigre pour servir d'aliment. Le propriétaire a fait une telle résistance, qu'il l'a pu l'enlever.

—Dimanche soir, deux jeunes imprudents, qui se promenaient en buggy, ont renversé un enfant de 4 à 5 ans sur la rue St. Dominique, et les roues, en lui passant sur la poitrine, lui infligèrent des blessures que l'on croit mortelles. Les jeunes gens ont ensuite été arrêtés au Village St. Jean-Baptiste.

—Les commissaires ont accordé 250 certificats, mais tous les pétitionnaires sont obligés de s'adresser au Revenu de l'Intérieur pour obtenir leurs licences. Il y a actuellement 239 buvettes qui ont des licences pour la vente de liqueurs, et sept licenciées pour vendre des vins et de la bière seulement, soit 246 en tout.

Les avaries du vapeur *Corsican* ont été promptement réparées ; il a pu reprendre son service hier matin.

—Le contrat pour la construction du nouveau collége commercial d'Hochelaga a été signé hier.

—Vingt huit personnes, ont été traduites hier, devant le Recorder, pour avoir négligé de faire nettoyer leurs cour ; elles ont été simplement condamnées aux frais de procédure.

ASSOCIATION ST. JEAN BAPTISTE.—*Section des Typographes.*—Les membres de cette section sont priés de se rendre à la salle de l'Union Typographique Jacques-Cartier, 111, rue Notre-Dame, jeudi matin, à 7 hrs. A. M. précises.

Des insignes seront fournies à tous les typographes qui désireront joindre cette section.

UN JOURNAL MONSTRE.—Nous avons vu hier, chez M. B. Maguire, du restaurant " Metropolitan, " un journal d'un format dont le premier et l'unique No, a été publié à New-York le 4 juillet 1859 par M. George Roberts. Ce journal s'appelle l'*Illuminated Quadruple Constellation*. Il est imprimé sur une feuille de papier de soixante-dix sur cent pouces. C'est un journal de huit pages, de 13 colonnes par page, chaque colonne ayant 28 pouces de long. L'éditeur de cette feuille dit : " Il a fallu huit semaines du travail non interrompu de quarante personnes pour produire ce papier monstre ! "

Le *Constellation* est très bien imprimé et contient les portraits de plusieurs américains, entre autres ceux de Humboldt, Horace Greely, J. G. Bennett.

SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE (Section du Barreau).—Les membres Canadiens-Français du Barreau sont priés de se réunir aujourd'hui à 4 heures p. m., à la chambre du Conseil.

F. VANASSE,
Secrétaire de la Sec. du Barreau.

INSPECTION—MM. Hopkins, Riel et Perrault, arpenteurs de la province et membres de la commission nommée pour déterminer les limites du port, comme l'exige la loi, ont inspecté la ligne du port, de la rivière St. Pierre à l'église de la Longue Pointe, et terminent actuellement le travail qui leur a été confié. Ils présenteront leur rapport dans peu de jours.

FETE ST. JEAN-BAPTISTE—Décidément notre fête nationale sera chômée cette année, avec autant d'éclat que les années passées. Il se fait partout des préparatifs considérables et les citoyens d'Hochelaga et du village St. Jean-Baptiste nous promettent pour la soirée de splendides feux d'artifices. On s'attend au départ d'un ballon en face de l'Hôtel Dufresne à Hochelaga.

ARRESTATION — M. Thomas Foley, de cette ville, marchand à la commission, a été arrêté sur la plainte de MM. York et Catcheole, sous accusation d'avoir mis en gage des marchandises qui leur avaient été confiées par ces messieurs pour vendre à la commission.

Le prisonnier a été admis à caution.

LA ST. JEAN-BAPTISTE—Nous sommes priés d'annoncer que le *Longueuil* ou le *Montarville*, traversera le soir de Longueuil à Montréal, pour ramener les personnes qui voudraient passer la soirée à Longueuil. Le bateau s'arrêtera au pied du courant et au quai Jacques-Cartier.

AUGMENTATION DES TAUX D'ASSURANCE—A la suite du grand nombre d'incendies qui ont eu lieu ces derniers temps, les agents des principales compagnies d'assurance ont reçu instruction d'élever les taux pour les risques douteux.

SOIRÉE DRAMATIQUE—On nous annonce que M. et Mme Genot donnent le soir de la St. Jean-Baptiste, dans la salle de l'Union St Joseph, rue Ste. Catherine, une soirée dramatique et musicale. Le programme se compose d'excellentes pièces et de chansonnettes et la représentation se terminera par la " Marseillaise ", chantée en costume, par Mme Genot. Plusieurs amateurs distingués prêtent leur concours à cette soirée qui promet d'être charmante.

LES AMÉLIORATIONS DU PORT—On dit que la chambre des commissaires du port doit nommer bientôt une commission composée d'ingénieur anglais, canadiens et américains, dans le but de préparer un plan pour les améliorations du port.

VOL—Le nommé Jos. L. Dacier, commis chez MM Paquet et Magnan, marchands de nouveautés, a été arrêté hier après-midi par le détective Lafon pour avoir dérobé une certaine quantité de marchandises au préjudice de ses patrons.

Il comparaîtra ce matin devant le magistrat de police.

TRISTE—Quelques personnes sont venues déclarer hier matin au détective Bouchard qu'une femme était morte le 19 au No. 66, rue Visitation et qu'elle n'avait pas encore été enterrée, ses parents étant dénués de toute ressource.

Le bureau de santé a dû prendre des mesures pour pourvoir à l'inhumation.

TENTATIVE DE VOL—Dans la nuit de lundi des voleurs ont tenté de s'introduire avec effraction dans le magasin de chaussures de M. Gauthier, coin des rues Panet et Ste. Marie. Le constable Dow qui les prit sur le fait leur donna la chasse, mais il lui fut impossible de les atteindre.

LE MONUMENT DES POMPIERS—M. Robert Reid, de la rue Ste. Catherine, vient de terminer le monument des pompiers au cimetière de la Côte des Neiges. Les sculptures sont parfaitement finies et l'ensemble est sans reproche. Ce monument a été payé au moyen de souscriptions.

SECTION DES NOUVEAUTÉS—Les Marchands de Nouveautés sont priés de se réunir demain à 7 hrs a. m., précises sur le Champ de Mars, près la rue St. Gabriel, pour prendre leur rang dans la procession de la St. Jean-Baptiste.

Messieurs les Marchands qui ne font pas encore partie de l'association, sont priés de se joindre à nous ; ils pourront se procurer leur carte d'admission et leur insignes chez M. Jérémie Perreault, trésorier, sur la rue Notre-Dame ou bien sur la place de la réunion sur le Champ de Mars.

Après une nouvelle entente il a été décidé que les magasins soient fermés jusqu'à une heure de l'après-midi seulement.

F. X. LECAVALIER,
Secrétaire.

INCENDIES—Une alarme a été sonnée hier soir à 9.55 hrs de la boîte 32, pour un incendie qui avait éclaté dans le magasin de fruits de M. Jas. O'Meally, No. 912 rue Ste. Catherine.

Les pertes ont été sans importance.

Comme les pompiers revenaient de cet incendie, ils aperçurent une lueur, provenant d'un feu de cheminée, au coin des

rues Lagauchetière et St. Alexandre. Ils se portèrent aussitôt vers cet endroit mais quant ils arrivèrent le feu était éteint.

UN DES NAUFRAGÉS DU "VICKSBURG."—M. Bryan McShane, un des passagers qui a échappé au naufrage du *Vicksburg* est arrivé hier à Montréal en parfaite santé. Le récit qu'il fait de la catastrophe ne diffère pas, sur les faits principaux, de celui des autres naufragés. Il dit toutefois que les cinq matelots qui ont été mis à terre à New-York avaient pris l'embarcation du capitaine et qu'ils ont persisté à abandonner le navire malgré les ordres et les menaces de ce dernier.

GRANDE SURPRISE.—Hier, en entrant chez MM. F. et H. Guérin, No. 201, rue Notre-Dame, pour y acheter quelques objets, je fus étonné d'y voir tant de personnes qui s'empressaient d'acheter. Ayant eu à attendre quelques instants avant de pouvoir être servi, je voulais me rendre compte de l'empressement qu'on mettait à acheter, ce qui me fut bientôt expliqué par les présents que l'on donnait à chaque personne qui achetait pour cinq dollars. Ayant acheté pour vingt dollars, à ma grande surprise, je tirai un billet qui me valut un article d'une valeur réelle de douze dollars. Aussi, je conseille à tout le monde d'y aller.

AUX PEINTRES.—Une grande assemblée des peintres canadiens-français aura lieu dans le Cabinet de Lecture, vis-à-vis du Séminaire, mercredi, le 23 juin, à 7½ heures p. m. On est prié d'être ponctuel. Le comité se charge de toutes les dépenses, même le paiement de la carte d'entrée.

LAVOIE ET LAURENT, 196, rue Notre-Dame, magasin de cheveux, Américain et Français, tout près du palais de justice.

Vieux cheveux refaits et arrangés à la dernière mode de Paris, par le Professeur LAVOIE, qui a obtenu deux Médailles d'Honneur en Or, et deux Diplômes à Paris. 21 avril—1 m

REMÈDE EFFICACE.—La diarrhée et autres maladies de ce genre, si fréquentes durant le printemps et la chaleur, sont entièrement guéries par le vin de quinine de Campbell. 175—a

NE MANQUEZ pas d'aller au plus vite, chez Picard, aux grands magasins du peuple, 358 et 360, rue St. Joseph, pour vos habillements de printemps et d'été. Aussi pour quelques jours, plusieurs jobs, en étoffe à robe, mercerie, cotons, etc. Moitié prix pour argent comptant. 228—ds k

LE VIDO. — Eau de Beauté, préparation de N. Dudevoir.—*Aux Dames*—Pour l'usage de la toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint ; sa propriété tempère la chaleur et la sècheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur et une élasticité charmante.

Le Vido est une des plus belles découvertes pour les maladies de la peau, telles que le masque, les rousseurs, les boutons, les pustules, les éruptions et les vers de la figure.

Toute personne envoyant $1 par la malle recevra une bouteille par la malle suivante.

N. Dudevoir, propriétaire—Vendu chez le Dr. Gauthier, 300, Rue St. Laurent.—Prix : $1.00. 205—a k

POUR Maisons et Logements d'un loyer de £25, £36, £50 et £125, s'adresser à MM. J. B. Rolland et Fils, No. 12, rue St. Vincent, Montréal.

Nouvelles de l'intérieur.

LAPRAIRIE.—Il y aura ce soir, à Laprairie, dans la salle de l'académie du village, une grande soirée dramatique donnée au bénéfice des Sœurs de la Providence, par des Dames et Demoiselles de cette ville. Nous n'avons aucun doute que tous les citoyens de Laprairie se feront un devoir de seconder le dévouement admirable et chrétien de ces bonnes personnes qui non satisfaites du bien qu'elles font dans notre grande cité, vont aussi soulager le pauvre et l'orphelin de nos campagnes.

Au reste le programme de la séance est on ne peut plus attrayant. Outre le beau drame de *Marie ou la Grace de Dieu*, ces dames joueront une charmante comédie et chanteront plusieurs romances choisies. Dans les entractes, les spectateurs pourront admirer des tableaux vivants du meilleur gout et le corps de musique du village fera entendre les morceaux les plus entrainants de son répertoire. Tout promet la soirée la plus agreable.

TROIS-RIVIERES — On lit dans le *Constitutionnel* :

La sècheresse devient alarmante et désastreuse. Les semailles avaient poortant été faites dans de bonnes conditions. Tout s'annonçait bien ; les grains faisaient leur pousse superbement ; mais la sècheresse que nous éprouvons depuis quelques jours menace d'apporter le découragement chez les cultivateurs de notre district.

—Nous avons le pénible devoir d'annoncer à nos lecteurs la mort de M. Octave Lemaître de Lottinville arrivée hier en cette ville, sur les 2½ heures de l'après-midi. Le regretté défunt était âgé de 64 ans. Il est le père du Rév. M. de Lottinville, curé de St. Narcisse, dangereusement malade lui aussi, et de M. S. L. de Lottinville, avocat. Nous offrons à la famille si douloureusement éprouvée nos plus sincères condoléances.

POINTE DU LAC—L'ancien Manoir de la famille Montour, de la Pointe du Lac, qui appartenait à la succession de feu l'Hon M. Malhiot, vient d'être acquis par M. Pierriet, de Belgique, qui est en ce pays depuis quelques mois. Le nouveau propriétaire fait remettre à neuf le vieux Manoir seigneurial qui va ainsi reprendre son ancienne élégance. La demeure des Montour si bien connue des anciennes familles du pays, est sans contredit dans un des plus beaux sites de la rive nord du St. Laurent.—*Journal des Trois Rivières*.

PERDUE

Le 12 du courant, une vache noire, appartenant à D. Bleau, No. 117, chemin Papineau. Celui qui en donnera connaissance sera libéralement récompensé.
22 juin.—239 t p

PERDUE

En cette cité, il y a huit jours, une MOSAÏQUE (St. Pierre de Rome) enchassée en or, servant d'épingle pour dame. Celui qui rapportera cet objet à ce bureau, sera généreusement récompensé.
21 juin. 1 p—233

LIVRE PERDU.

Perdu, le 21 courant, en cette ville, un petit livre de compte sans couvert.
La personne qui le rapportera à J.-Bte. Bélanger, côte St. Paul, aura une récompense de deux dollars.
23 juin.—240 d p

ON DEMANDE

Pour un magasin de meubles de première classe, un jeune homme de 16 à 18 ans, comme assistant teneur de livres et collecteur, sachant l'anglais et le français.
LABELLE & LEVEILLE,
248, Rue Notre-Dame.
23 juin.—240 t

INFORMATIONS DEMANDÉES.

On demande des informations sur MÉLITIME LALONDE qui a quitté Plantagenet il y a deux ans cet automne.
S'adresser à ce Bureau.
22 Juin. 7K—d p

ON DEMANDE

Immédiatement 2 cuisinières, 4 filles pour servir la table et 2 garçons.
S'adresser à l'Hôtel Richelieu.
21 juin. 1 p—238

ON A BESOIN

D'UN INSTITUTEUR pour école modèle pour la Paroisse de St. Lin. Il aura à faire d'un sous-maître ou sous-maîtresse.
S'adresser à
OVIDE RENAUD, Secrétaire des Ecoles.
Ou à OVIDE BRIEN, Président des Commissaires.
5 Juin. 229

RAPPORTS ET REPRODUCTIONS.

Bulletin Electoral.

NICOLET.

M. Charles Ed. Houde, de St. Célestin, a l'intention de se présenter dans ce comté contre M. Méthot. Mais il parait que cette candidature n'est pas sérieuse et ne peut avoir aucune chance de succès.

TROIS-RIVIERES.

On lit dans le *Journal des Trois-Rivières* :

Le candidat que l'on voulait susciter pour montrer au président du Cabinet local que l'on n'avait pas confiance en lui, qu'il avait eu tort d'appeler le député de la ville à entrer dans le ministère, est enfin trouvé, c'est M. G. A. Gouin, commerçant de bois de cette ville. M. Gouin s'est rendu à une assemblée publique qui avait été convoquée à cet effet par le parti de l'opposition, et a déclaré qu'il acceptait la candidature qu'on lui offrait. M. Gouin se présente comme conservateur. Il a déclaré n'avoir rien à reprocher à l'Hon. M. Malhiot et ne céder qu'aux instances de ses amis.

Nous prenons acte du fait que M. Gouin a déclaré ne pas faire une lutte de principes contre l'Hon. M. Malhiot, et nous en concluons qu'il n'obéit à aucune conviction et ne vient de l'avant que pour plaire à une coterie.

BULLETIN JUDICIAIRE.

Montréal 21 et 22 juin 1875.

COUR D'APPEL—Jugements.

Présents : Les Juges Monk, Taschereau Ramsay, Sanborn et Sicotte, J. Ad hoc.

Des jugements ont été rendus avant-hier dans l'après-midi et hier. Le terme de juin touche à sa fin.

James McLaren et al, (Requérants en Cour Inférieure,) appelants, et la Corporation du township de Buckingham, Contestants en Cour Inférieure, Intimée.

Sanborn J. (dissident). Il s'agit ici d'une action portée devant la Cour de Circuit à Buckingham, dans le comté d'Ottawa, pour faire mettre de côté le rôle d'évaluation du township, particulièrement en autant que l'évaluation de la propriété McLaren est concernée. La Requête demandant que le rôle soit déclaré nul, contient un grand nombre de moyens ; que l'évaluation de la propriété du Requérant est excessive ; que un grand nombre d'autres propriétés sont évaluées audessous de leur valeur ; que les trois évaluateurs n'ont pas agi de concert et que le rôle n'a jamais été revisé. La cause a été portée en revision et le jugement de la Cour de Circuit a été renversé. Le plaidoyer de l'Intimé sur la juridiction de la Cour a été maintenu et l'action déboutée. C'est de ce dernier jugement que l'on a appelé. Le jugement de la Cour de Révision me paraît correct. Quant à l'allégation que le conseil n'a pas fourni aux parties la chance d'obtenir la révision du rôle, elle n'est pas prouvée. Le conseil s'est réuni, mais il n'a été fait aucune demande de changement. L'allégation que les évaluateurs n'ont pas agi de concert n'a pas non plus été prouvée.

La majorité de la Cour est disposée à confirmer le jugement.

Fisette vs Dubuc—Jugement confirmé.
Letang vs Letang—Jugement renversé.
Trudelle et Hudon—Jugement confirmé, Sicotte J. dissident.
Archambault et Lababie — Jugement confirmé. Ramsay et Sanborn juges dissidents.
Sincennes et Cross—Jugement confirmé. Taschereau et Ramsay, juges dissidents. Motion pour appel au conseil privé, accordée.

Mardi 22 juin 1875.

Presents : L'honorable Juge en Chef Dorion et les Honorables Juges Monck, Taschereau, Ramsay et Sanborn.

Tough et The Provincial Insurance Co—Jugement renversé. Dorion juge dissident. Motion pour appel au Conseil Privé, accordée.
Anderson et Tait—Jugement confirmé.
Terrill et Chamberland—Jugement confirmé. Taschereau juge dissident.
Barry et Carpantier—Jugement confirmé.
Ex-parte Paradis—Requête pour être nommé Huissier de la Cour d'Appel, accordée.
Bertrand et Perreault—Jugement confirmé. Motion pour appel au Conseil Privé, continuée au terme prochain.
Robillard et Dufaux—Jugement renversé sans frais. Motion pour appel au Conseil Privé, continuée au prochain terme.
Brossoit et Turcotte.—Jugement renversé avec dépens. Jugement pour $50 de dommages et frais en Cour Superieure comme dans une cause de dernière classe.
Beaudoin et Boisseau—Jugement confirmé.
Beers et Bowker—Jugement confirmé.
Mason et Gebharth—Jugement renversé.
Frigon et Parent—Jugement confirmé.
Desjardins et Thibeaudeau—Jugement confirmé.
Doutney et Richard—Jugement renversé avec depens. Ramsay et Sanborn juges dissidents.
Dufresne et Bergeron—Jugement confirmé.
Labatt et Trester—Jugement confirmé.
Coté et Leclerc—Jugement confirmé.
Church, Procureur Général. — Motion pour appel d'un jugement interlocutoire, continuée au prochain terme.

La St. Jean-Baptiste.

Le comité d'organisation de la St. Jean-Baptiste a terminé ses travaux hier soir. Les diverses sections de la société, occuperont les places suivantes, demain à la messe qui sera chantée à l'Eglise Notre-Dame

CENTRE, (près du chœur).

Bannière de l'association. — Le Président,—Le Maire,—Les anciens officiers,—Le Comité de Régie,— Le Comité d'Organisation,—St. Jean-Baptiste, (personnage allégorique), — Professions libérales, — Commis-marchands,—Nouveautés, —Fer, Faïence, —Peinture,—Epiciers.

DROITE.

Menuisiers,—Charpentiers,—Fabricants en fer, — Peintres,— Beaux-Arts,— Tailleurs de pierre,—Cuir, Meubliers.

GAUCHE.

Ferblantiers,—Plombiers,—Boulangers, —Boucherr,—Typographes, — Carossiers, —Tonneliers,—Orfèvres,—Briquetiers.

Nous avons déjà publié le programme de la procession ; inutile d'y revenir.

Nous n'en doutons pas, les Canadiens de Montréal rivaliseront de zèle pour donner tout l'éclat possible à la fête du patron de leur pays. Nous espérons que les rues seront ornées avec autant de goût que les années précédentes.

POLICE CORRECTIONNELLE.

COUR DE POLICE.

Mardi, 22 juin 1875.

Présent : W. H. Bréhaut, Ecr., Magistrat de Police pour le District de Montréal :

Telesphore Lemay, 29, vol de tuyaux de plomb au préjudice de Baptiste Barrette, dix semaines de prison.

Thomas Conway, 18, boucher, arrêté pour vol avec effraction et voles de fait sur la personne de Joseph Taylor, est mis en liberté faute de preuve.

Emma Bedworth, 25, accusé du vol d'une paire de couvertures au préjudice de M. O. Lewis est envoyé en prison pour examen.

COUR DU RECORDER.

Présent : J. P. Sexton, Ecr., Recorder

Trente prisonniers ont comparu ce matin, sur ce nombre deux ont été acquittés.

Auguste Prévost, arrêté pour perturbation de l'ordre et insultes aux passants est condamné à $15 ou deux mois.

Xavier Désormiers, 30, ivresse et perturbation de l'ordre, $10 ou deux mois de prison.

Charles Hunter, 26, et Alexander Corvan, 18, arrêté pour avoir brisé avec des pierres les fenêtres d'une maison de prostitution de la rue St. Charles Borromée, $5 ou un mois.

Arthur Beaufoy, 21, épicier, coupable d'avoir conduit son cheval à une allure immodérée, rue des Seigneurs, $8 ou deux mois de prison.

COMMUNICATIONS.

COMTÉ DE BERTHIER.

Lavaltrie, 10 juin 1875.

Monsieur le Rédacteur,

Comme catholique romain, je dois relever une assertion que Monsieur Sylvestre, l'ex-membre pour le parlement de Quebec est venu nous debiter avec le plus grand cynisme au sortir de la messe, en venant nous dire malgré le decret du Concile du Vatican declarant le Pape Infaillible, qu'il n'était aucun homme sur la terre qui lefut, il est en même temps honteux pour le beau et intelligent comté de Berthier de voir un pareil heretique avoir l'insolence de briguer les suffrages d'un comté aussi orthodoxe. J'espère Monsieur, que vous voudrez bien insérer ces quelques lignes dans votre journal afin de demasquer cet hypocrite qui a le front assez haut pour se déclarer conservateur et catholique.

Votre obéissant serviteur,
ANT. AMABLE LAVIOLETTE,
Cultivateur.

M. le Rédacteur de la "Minerve,"

Cher Monsieur,

Permettez à un de vos abonnés, d'employer la voie de votre bienveillant journal, pour rappeler à Messieurs du Comité (si toutefois il y en a) de la section des Ferronneries, l'oubli dans lequel ces bons Messieurs ont bien voulu nous laisser, en organisant aucune fermeture le jour de la St. Jean-Baptiste, tandis que les Marchands de Nouveautées se sont si bien organisés. J'espère qu'il sera encore temps d'y remédier.

Je suis,
Monsieur le Rédacteur,
Votre obéis.-serviteur,
UN EMPLOYÉ DE FERRONNERIE EN DÉTAIL.

MENSONGES DÉVOILÉS!

RÉPONSE A LA BROCHURE ROUGE.

En vente au Bureau de *La Minerve*.

Prix 10c
23 Juin. 240

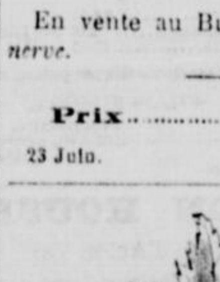

FÊTE NATIONALE !

24 JUIN 1875

Grand Concert - Promenade

VOCAL ET INSTRUMENTAL AU ROND A PATINER

(Victoria Skating Rink)

RUE DRUMMOND

SOUS LE PATRONAGE DE LA Société St. Jean-Baptiste de Montréal

JEUDI, 24 JUIN 1875.

Le magnifique Corps de Musique de la Cité y fera entendre les plus beaux morceaux de son répertoire.
Des amateurs distingués ont offert leur concours.
Chansons comiques, &c., &c.
PRIX D'ADMISSION 25c
Portes ouvertes à 7 heures P.M.
Le Concert commencera à 8 heures précises.
N.B.—Les Omnibus de la Cie. des Chars Urbains seront à la disposition du public à la sortie.
21 Juin. 238

Mechanic's Hall.

Une semaine seulement, commençant,

Lundi, 21 Juin courant,

MATINÉE, Samedi, à 2 hrs. p.m. Le dernier et le plus célèbre drame irlandais de Dion Boucicault,

LE SHAUGHRAUN

tel que joué durant 5 mois consécutifs au Théâtre Wallack, New-York.

F. A. McDOWELL, le célèbre comédien irlandais et vocaliste, aidé de la meilleure troupe dramatique, qu'on ait vue en Canada.

Les décors seront importés ici avec de grandes dépenses, y compris la "Revolving tower," le "Moonlit Abbaye," les "Ruins de l'Abbaye St. Brigitte," "Wake scene," etc.

Admission : 25c et 50c ; sièges réservés $1.

On pourra se procurer des billets chez Thos. Hurst, magasin de musique, No. 4?2, rue Notre-Dame. La vente des billets commencera Mercredi, 16 Juin, à 9 hrs. a.m.
16 Juin. 1—234

DECKER PARK.

DES GRANDES COURSES

AURONT LIEU

Jeudi et Vendredi,

Les 24 et 25 Juin.

PREMIER JOUR :

UNE COURSE pour les chevaux qui n'ont jamais rien gagné, ainsi que UNE COURSE entre les trois chevaux célèbres "Jacques Cartier," "Village Girl," et "Fearnaught, Jr."

SECOND JOUR :

UNE COURSE de cinq milles, et UNE COURSE pour tous chevaux qui n'ont jamais trotté en moins que 2.40 ; les entrées sont très-nombreuses pour chaque course.

BAILEY & ST. GERMAIN,
Propriétaires.
21 Juin. 240

SOCIETE DE CONSTRUCTION DE "MAGOG."

Les Actionnaires de cette Société feront une

EXCURSION A MAGOG

DU 1er au 5 JUILLET.

Le public est spécialement invité.

PRIX DU PASSAGE—De Montréal à New-Port, aller et retour, $3.75 et de New-Port à Magog, $0.75, aller et retour.
22 Juin. 239—1

VOYAGE DE PLAISIR

Le Bateau à vapeur "Le CHAMBLY" sous la conduite du Capt. Lamoureux, fera un voyage de plaisir sur la Rivière Richelieu, en faveur du Bazar, donné sous le patronage de la Société St. Jean-Baptiste, dans le but, de favoriser le Collége de Chambly.

Vendredi, une grande excursion partira de Longueuil pour Chambly, par la voie du chemin de fer, dans le même but. Le départ a lieu de St. Lambert.
22 juin.—239

GRANDE EXIBITION DES

Merveilles de la Nature.

Pétrification de la Fontaine Ste. Allyre, (France).

15, PLACE D'ARMES

Les amateurs trouveront dans cette exhibition la reproduction des chefs-d'œuvre, anciens et modernes, bas-reliefs, médaillons, statuettes, etc.

Ouvert tous les jours à 9 hrs. A.M.

PRIX D'ENTRÉE - - 25 cents.
17 Juin. ds k—237

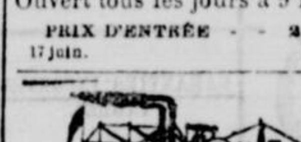

GRAND PIQUE-NIQUE AU Mont St. Hilaire

JEUDI, 24 JUIN 1875.

Les Directeurs de la Compagnie de Navigation Chambly et Montréal désirant donner aux actionnaires l'occasion de faire un voyage magnifique et peu dispendieux feront une excursion de plaisir à Verchères Jeudi, le 24 Juin courant, laissant Verchères à 4 hres. a. m. et touchant les ports de Contrecœur, Lanoraie, Sorel et tous les ports de la Rivière Chambly, quittant St. Hilaire à 4 hrs. p. m.

PRIX DU PASSAGE DE

Verchères, Contrecœur, Lanoraie et Sorel	$0.50
St. Ours et St. Roch	0.40
St. Denis et autres ports	0.20

Repas : 25 cts.

Par ordre,
N. COLLETTE,
Capitaine.
15 Juin. 233

Elections Locales

LES CANDIDATS POPULAIRES

MONTREAL-OUEST
J. W. McGAUVRAN

MONTREAL-CENTRE
A. W. OGILVIE

MONTREAL-EST
L. O. TAILLON
17 Juin. 23

Avis aux Excursionnistes.

COMTÉ DE CHICOUTIMI

M. J. B. Paradis, Photographe

résidant depuis quelque temps près de l'Eglise Notre-Dame Laterrière, comté de Chicoutimi, vient d'ouvrir une maison de pension privée pour les Dames et Messieurs étrangers qui désirent passer la belle saison à la campagne. Le site est très-agréable, entourée d'arbres et de monticules.

Les Messieurs qui aiment la chasse et la pêche trouveront de quoi passer leur temps agréablement, M. Venal Simard, qui est un des meilleurs chasseurs de la place et qui a 142 pièges à Ours et autres de tendus conduira ces Messieurs dans ces parages moyennant une petite contribution, pour leur donner le plaisir de tirer sur ces animaux.

La maison est très-bien disposée, il y a huit chambres disponibles ; les chambres seront à meilleure condition pour ceux qui loueront au mois. Les Dames et Messieurs feront bien de retenir des chambres d'avance.

M. Paradis espère par sa politesse et son activité, mériter la confiance des Dames et Messieurs qui voudront bien l'encourager. Il y aura au débarcadère de St. Alphonse (Saguenay) des VOITURES qui conduiront les Dames et Messieurs chez lui.

Notre-Dame Laterrière, (Saguenay) 22 Juin 1875. 239 um

AUX COIFFEURS ET BARBIERS.

Trois Barbiers de première classe, sont requis à Ottawa. Les plus haut gages leur seront donnés. On ne veut que des ouvriers de première classe. S'adresser à Monsieur E. Miles, Parliament Hair Dressing Saloon, Ottawa.

Les gens qui sont de la tempérance seront préférés.
22 Juin.—239 q p

Collége Bourget à Rigaud.

La sortie des élèves est fixée au 1er Juillet.
La veille, 31 Juin, il y aura soirée dramatique et musicale, Distribution des prix.
18 Juin. 236

Collége de L'Assomption.

La Distribution Solennelle des Prix aura lieu le premier Juillet.
La séance commencera à huit heures précises a.m.
Les amis de l'éducation et les parents des élèves sont respectueusement invités.
22 Juin.—A B t 238

BRIQUES A VENDRE

Aux Contracteurs et Constructeurs

BRIQUES manufacturées à la Ferme Gale.
S'adresser à
HOGAN & BEAUFORT,
147, Rue St. Jacques (en haut.)
23 Juin. 240—1m k

La Banque Jacques-Cartier

AVIS

Une Assemblée Générale spéciale des actionnaires de "la Banque Jacques-Cartier" est convoquée au lieu d'affaires de la Banque, à Montréal, pour

MARDI, LE 10 AOUT prochain,

à une heure P.M., pour prendre en considération l'état actuel des affaires de la Banque et adopter à ce sujet les mesures qui seront jugées convenables.

Par ordre des Directeurs,
E. J. BARBEAU,
Administrateur *pro-tem.* de la Banque Jacques-Cartier.
Montréal, 19 Juin 1875. 239

La Banque Jacques-Cartier

AVIS.

Le huitième versement de dix par cent sur les nouvelles actions souscrites dans la Banque Jacques-Cartier, est demandé et deviendra dû et sera payable au bureau de cette Banque, à Montréal, le VINGT-HUIT JUILLET prochain.

Par ordre des Directeurs,
E. J. BARBEAU,
Administrateur *pro-tem.* de la Banque Jacques-Cartier.
Montréal, 19 Juin 1875. 239

BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA.

AVIS est par le présent donné qu'UN DIVIDENDE de

QUATRE POUR CENT

sur le Fonds Capital de cette institution, pour le semestre courant, a été déclaré ce jour, et qu'il sera dû et payable à la Banque et à ses Succursales et Agences, le et après VENDREDI, le SECOND jour de JUILLET prochain.

Le livre de transports sera fermé du 15 au 30 Juin prochain, les deux jours inclusivement.

L'assemblée Générale Annuelle des Actionnaires, aura lieu dans la Maison de Banque de cette cité, LUNDI, le cinquième jour de JUILLET prochain.

Le Fauteuil sera pris à MIDI précis.

Par ordre du Bureau,
JACKSON RAE,
Directeur Gérant.
Montréal, 29 Mai 1875.—22?

Banque Union du Bas-Canada

AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ qu'un DIVIDENDE de QUATRE PAR CENT, sur le Fonds Capital payé de cette Institution a été déclaré pour les derniers six mois courant, et sera payable au Bureau principal de la Banque le et après

Jeudi, le Premier jour de Juillet prochain.

Les Livres ... seront fermés du 16 au 30 Juin prochain, les deux jours inclusivement.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des Actionnaires aura lieu à la Banque, JEUDI, le HUIT JUILLET. La séance commencera à midi.

Par ordre du Bureau,
P. MACEWE,
Caissier.
Québec, 2? Mai 1875. 1—222

BANQUE D'HOCHELAGA.

Troisième Dividende.

Avis est par le présent donné qu'un dividende de quatre par cent a été déclaré sur le semestre courant, étant au taux de huit par cent par année, sur le capital versé de la Banque, et sera payable le deuxième jour de Juillet prochain.

Le livre de transfert sera fermé depuis le 15 au 30 Juin inclusivement.

Par ordre du Bureau,
J. S. PAQUET,
Caissier
28 mai.—218 qs c

LA BANQUE DU PEUPLE.

AVIS.

AVIS est par les présentes donné que BENJAMIN HENRY LEMOINE, en son vivant de la Cité de Montréal, Ecr., Gentilhomme, étant décédé le dix-huitième jour d'Avril courant, a cessé d'être membre ou associé principal de la Corporation de "LA BANQUE DU PEUPLE."

A. A. TROTTIER,
Caissier.
JOHN PRATT,
Président.
Montréal, 27 Avril 1875. 193—dm c

LA BANQUE DU PEUPLE.

AVIS

Le huit Juin courant, GUSTAVE RAYMOND FABRE, Ecuier, Marchand de Montréal, a été admis membre de la Corporation de La Banque du Peuple, au lieu et place de BENJAMIN H. LEMOINE, Ecuier, décédé.

A. A. TROTTIER,
Caissier.
Montréal, Juin 1875 —22?

La Nouvelle Compagnie du Gaz DE LA CITÉ DE MONTRÉAL.

AVIS est par le présent donné aux Actionnaires du Nouveau Stock de cette Compagnie, que trois (3) versements ont été demandés et qu'ils seront payables comme suit :

10 par cent le 15 Juillet prochain,
10 " " 1er Sept. "
10 " " 15 Oct. "

Les Actionnaires peuvent faire ces versements en une seule fois.

Par ordre du Bureau,
J. F. SCRIVER,
Secrétaire.
Montréal, 15 Juin 1875.—234 m b

Avis Public

Est par le présent donné que

MERCREDI, LE 30 JUIN COURANT

A NEUF HEURES DU MATIN,

Au Parc et Enclos de la Municipalité du Village de la Côte St. Louis,

seront vendus au plus haut et dernier enchérisseur, s'ils ne sont réclamés d'hui à cette date,

DEUX CHEVAUX

dont l'un sous poil rouge et l'autre sous poil noir, qui ont été trouvés errants près et sur les terrains avoisinants le Chemin Papineau, dans la dite Municipalité et qui ont été mis en fourrière au dit parc et enclos le seize de Juin courant.

H. D. COTÉ,
Gardien.
Côte St. Louis, 22 Juin 1875. 240

VENTE PAR ENCAN.

PAR HENRY J. SHAW.

VENTE PAR ENCAN

De Bagages non-réclamés.

Le soussigné vendra à ses Magasins, 726 et 728, Rue Craig.

MERCREDI, LE 23 COURANT

par ordre de la Compagnie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada, tous les Bagages non-réclamés en sa possession.

Vente à DIX heures.
HENRY J. SHAW,
Encanteur.
237

Un dépôt de DIX par cent sera exigé au temps de la vente. H.J.S.

GRANDE VENTE

De Meubles de Ménage, Tapis, Toile Cirée, Machines à Coudre, Couchettes en fer, Chaises de repos, Pianos de seconde main, &c., &c.

JEUDI APRES-MIDI, 24 JUIN

Je vendrai à mes Magasins, Rue Craig, une grande quantité de Meubles et effets de Ménage.

Vente à DEUX heures.
HENRY J. SHAW,
Encanteur.
240

POELES PORTATIFS pour *sportsmen*, touristes et familles,

Il pèse seulement 25 lbs. ; il peut durer longtemps et on peut y faire la cuisine pour 8 ou 10 personnes.

A vendre par JAS. BROWN & FRERE, 219, Rue St. Jacques ; L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig ; MEILLEUR & Cie., 652, Rue Craig ; et en gros seulement par l'agent, H. H. KILBY, 346, Rue St. Paul.
23 Juin. 240—a c k

Réduction dans le Prix du Gaz

La Nouvelle Compagnie du Gaz de la Cité de Montréal

notifie par ces présentes les consommateurs en cette ville, que depuis le premier Mai dernier, le prix du Gaz a été réduit à

$2.50 par 1,000 pieds cubes

pour paiement comptant le jour spécifié sur les comptes trimestriels.

Par ordre du Bureau,
J. F. SCRIVER,
Secrétaire.
Montréal, 17 Juin 1875.—236 ds c

John Richardson

MARCHAND DE BOIS ET DE CHARBON

128, RUE ST. ANTOINE

Bois scié et fendu livré en petite quantité, à la convenance des acheteurs. Bois menu, bois mou. Charbon, depuis 50c et au dessus, livré en sac.
19 Juin.—a c k 237

BOIS DE CHARPENTE A BON MARCHÉ.

SOLIVES de 14, 15 et 16 pieds de long, à vendre pour $15 le mille pieds. S'adresser à
RENAUD & FAVREAU,
No. 362, Chemin Papineau.
10 Juin.—229 m k

J. L. WARNER & CIE

La société ci-dessus se propose d'inaugurer en Canada ce qui se pratique sur un grand pied aux Etats-Unis depuis des années. Ces Messieurs se chargeront de nettoyer, laver et entretenir les Bureaux dans un ordre parfait, et cela pour une modique somme.

Bureau : 170, Rue Notre-Dame

En face du Palais de Justice.
18 Juin.— 23

LANDER & KIRSCH.

Ne ruinez pas votre vue en portant des lunettes communes ; les neuf dixième des maladies des yeux sont causés par l'usage de mauvais verres. Les lunettes parfaites de LAZARUS, MORRIS & CIE., sont les meilleures qui aient encore été offertes. Elles donneront une bonne vue.

299, — Rue Notre-Dame, — 299
23 Juin.—240 a c k

A VENDRE.

CHANCE RARE.

Une batisse située sur l'une des principales rues du beau Village de West Farnham. La bâtisse à deux étages, en briques à l'intérieur et brissée et peinturée en dehors avec fondations en pierre, est finie pour magasin ou résidence. Une bonne place pour le commerce, spécialement un établissement de tailleur. La propriété sera vendue à bon marché, vû que le propriétaire a laissé la place. Pour plus amples détails, s'adresser à

F. B. WELLS,
Agent de Bien-Fonds et Encanteur,
Carré Victoria, Montréal.
9 Juin.—228 ds p

A VENDRE

Une BONNE MAISON de 48 pieds de front par 32 pieds de profondeur. Terrain 48 x 80 pieds avec ruelle en arrière ; maison en bois lambrissée en brique, sur bon solage en pierre ; la cave a dix pieds de haut et peut être utilisée avec avantage par un embouteilleur de bière ou pour toutes autres fins. Cette maison porte les Nos. 395, 397, 399, sur le chemin Papineau.

Titres parfaits. Conditions faciles.
S'adresser à
ALFRED ROY, fils,
No. 362, Chemin Papineau.
19 Juin.—239 m k

MAISON A VENDRE

UNE MAISON cottage avec toit français et soubassement, 10 appartements, Rue Drolet, No. 172. Termes faciles : le quart comptant et la balance par paiements mensuels. Titre parfait.

S'adresser au No. 172, Rue Drolet ou au Bureau de *La Minerve*.
27 Février. 144

A VENDRE

Le bel établissement de l'ancien Docteur Davert situé près de l'Eglise de St. Charles, dans l'un des plus beaux endroits de la Rivière Chambly, consistant en une magnifique TERRE de trois arpents de front sur quatre-vingt de profondeur, bien clôturée et en bon état de culture, avec réserve de bois plus que suffisante pour fournir à toujours aux besoins du propriétaire et même au-delà, une maison en pierre, telle qu'on n'en trouve pas souvent à la campagne, et de vastes dépendances encore toutes neuves et solidement construites.

Conditions et termes de paiements faciles.
Pour les conditions, s'adresser au
Révd. L. Z. MOREAU,
A St. Hyacinthe.
Ou au
Révd. M. DECELLES,
A Beloeil.
St. Hyacinthe, 25 Mai 1875. 2?7—dm

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

No. 2568.

JAMES LORD, JOHN MAGOR et STEWART MAUN, tous trois de la cité et district de Montréal, marchands, y faisant affaires ensemble sous la raison sociale de "Lord, Magor & Maun," Demandeurs ;

vs.

DAVID M. YEOMANS et LEVY C. BARNEY, tous deux de la dite cité de Montréal, marchands, y faisant affaires ensemble comme associés sous les nom et raison sociales de "Yeomans & Barney."
Défendeurs.

Un Bref de saisie a émané en cette cause.

C. A. LEBLANC,
Shérif.
Bureau du Shérif,
Montréal, le 21ème jour de Juin 1875. 240

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN J. ARNTON.

VENTE PAR ENCAN

Bière, Porter, Champagne, Dattes, Homards, etc., etc.

Le soussigné a reçu instructions de vendre

JEUDI, LE 24 JUIN

pour le compte de ceux y concernés, aux magasins No. 15, rue de l'Hôpital, (ci-devant occupé par MM. Chapman, Fraser & Tyle) les articles suivants, savoir,

126 qrts Bière Ecossaise de McEwan, qrt, pnt
75 do Porter do do do
30 do do do Jeffrey, do
95 do Bière do do do
75 do do do Black do

Après quoi on offrira en vente, en bon ordre :

350 btes Dattes, première qualité.
155 cses Champagne, marque "Star," qrts
35 do do do do pnts
90 do Porter de Dublin, "Machen's" qrts
40 do célèbre Bière "Stone" qrts et pintes
100 do Homards marque "Jones."
45 sacs Noix.

La vente commencera à ONZE heures précises.

JOHN J. ARNTON,
Encanteur.
239

LES BILLETS DE LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Seront pris au Pair

POUR TOUT COMPTE DU

A LA

Maison G. L. ROLLAND & FILS

Et pour tout achat fait aux prix ordinaires

MANUFACTURE DE CHAUSSURES

333—Rue St. Paul—333

Bâtisse des Sœurs.
19 juin.—ds 237

BILLETS DE La Banque Jacques-Cartier

REÇUS AU PAIR

Chez WOODS & CIE.

MAGASIN DE CHAUSSURES

273, — RUE NOTRE-DAME, — 273

Et 71, RUE ST. LAURENT.
18 Juin.—q k 236

LES BILLETS DE LA BANQUE JACQUES-CARTIER

seront pris au paire par les soussignés, à leur prix régulier.
Les effets sont marqués en chiffres.

MEILLEUR & Cie.

652, — Rue Craig, — 652

Près de la rue Bleury.
17 Juin. 235—r

GRANDE DECOUVERTE DE PEINTURE GLACEE PAR A. A. WILSON

Brévetée 5 Juin 1875.

J'attire respectueusement votre attention sur l'article ci-dessus et je suis heureux de vous annoncer que je suis maintenant le seul inventeur de cette peinture et suis prêt à fournir cette composition en quantité nécessaire au commerce.

Ma peinture peut être employée aux toits où soit aux côtés des bâtisses, aux ouvrages neufs ou vieux, au zinc, ferblanc, tôle, ardoise, toile, papier, etc., etc., elle remplit toutes les petites fissures du bardeau, et nourri le bois, c'est-à-dire qu'elle n'a pas le même effet du goudron.

Le goudron fend le bois et cause des gouttières aux couvertures ; elle peut être employée à la brique et à la pierre parce qu'elle a la propriété d'empêcher la gelée de pénétrer et de décoler les plafonds et murs ; elle n'a pas d'égale pour la durée, et il est reconnu que cette qualité de peinture est bien supérieure à aucune autre et coûte 125.0,0 meilleur marché qu'ailleurs ; elle couvre 250 pieds par gallon sur le ferblanc et 150 pieds sur le bois

Je ne doute pas que d'autres personnes puissent imiter mes annonces et tables et fournissent des contre-façons sans valeur, mais je manufacture la *véritable peinture* à l'épreuve du feu et de l'eau et je garantis que toutes mes marchandises donneront parfaite satisfaction ; elle est mise en barils et en seaux et vous trouverez que cette peinture se trouve aussi claire au fond du baril que sur la surface. Tout ce que je demande, c'est un essai de cette peinture glacée.

J'en manufacture de différentes couleurs, telles que ardoises rouge, brune, jaune, etc.

Seaux de 5 gallons	$4 00
" 10 gallons	7 50
" 20 gallons	14 00
" 40 gallons	25 00

Ciment, 5 centins la livre.

Si les barils ou seaux sont rapportés on remettra la valeur en argent.

Je tiens aussi un grand assortiment d'autres peintures et huiles, vendues 10 pour 100 meilleur marché que partout ailleurs.

Toute préparation qui ne portera pas la marque suivante sera réputée contrefaite :

A A Wilson
MONTREAL

283 et 285, coin des rues St. Paul et St. Gabriel.

Toutes personnes qui manufactureront cette peinture seront passibles de la pénalité de la loi, et je donnerai $100 à la personne qui m'en informera.

N. B.—Agent pour poêles doubles, vendus à 10 p. 100 meilleur marché qu'ailleurs.

N. B.—Le soussigné n'est plus agent pour MM. Evans et Cie.

A. A. WILSON.
21 juin—238

C. O'BRIEN

Peintre d'Enseignes et de Maisons, peintures unies ou décorations, Tapisseur, Vitrier, etc.

Aussi, Blanchissage et Décoration en peinture, fait avec soin et promptitude.

2, 4 et 6, rue St. Urbain, Montréal.
20 Juin.—a k 239

OUVRAGE EN BRIQUES,

Jas. Wilson & Cie., constructeur,

sont prêts à entreprendre des ouvrages en briques de toute description. Les Fourneaux, Fournaises, Ranges, sont leur spécialité. Toute espèce de petits ouvrages, fait sous de court délai. On sollicite un essai. Conditions modérées.

178, rue Craig, ou 487, rue Ste. Marie.
21 Juin. a—233

VENTE PAR ENCAN.

PAR J. F. RAYMORE.

LUNDI, LE 28 JUIN

Vente du contenu d'un Hôtel, No. 30, Carré Chaboillez.

J'ai reçu instruction de vendre par encan public LUNDI, le 28 du courant, à 10 heures a m., au No. 30, Carré Chaboillez, [Western Buildings], à la résidence de M. Frieur qui abandonne les affaires, le contenu de 10 chambres à coucher, meubles de salon et de salle à diner, ustensiles de cuisine, poêles, &c., et un grand miroir B.P., &c., &c. Le tout sera vendu sans réserve et devra être enlevé immédiatement.

J. F. RAYMORE,
Encanteur.
29

Vente par Encan DE LOTS A BATIR A COATICOOK.

Nous avons reçu instructions des propriétaires, de vendre par encan

Mercredi, 23 Juin 1875

Environ 70 Lots sur le High Land Plat, étant partie des terrains de MM. McDuffie et Baldwin.

Ces lots sont situés au centre du florissant village de Coaticook, et à peu près les seuls accessibles et disponibles de ce village, entourés de pouvoirs d'eau et de manufactures.

Les rapides progrès du village sont une suffisante garantie d'un placement avantageux.

Toutes les rues sont faites et verbalisées par le Conseil.

Les plans et de plus amples informations peuvent être obtenus de F. A. BRIGHAM à Coaticook House, ou de l'encanteur CARTIER.

Conditions de la vente : un quart comptant et la balance en trois paiements annuels avec intérêt à 8 par cent.

La vente aura lieu à UNE heure et demie.

J. F. CARTIER,
JOHN J. GRIFFITH,
H. R. RICHARDSON,
Encanteurs.
222

Désinfectants, Désinfectants.

Acide Carbolique, Poudre Carbolique, Savon de Toilette Carbolique, Chlorure de Chaux, de Cuivre, Fluide etc.

G. C. VANDAL

Chimiste et Droguiste,

No. 182, — RUE BLEURY, — No. 182

Près de la rue Ste. Catherine.
22 Juin.—r 239

Enseigne de la Boule Française

608, Rue St. Joseph, coin de la Rue des Seigneurs.

MONTRÉAL.

M. Laurier et Cie., ont le plaisir d'annoncer à leurs amis et pratiques que depuis l'ouverture de leur magasin, ils n'ont eu qu'à se féliciter du large encouragement qu'ils ont reçu du public en général, et ils espèrent qu'un assortiment toujours renouvelé en fait de Marchandises Sèches, ne pourra que leur amener un plus grand nombre de pratiques et mériter la continuation de celles qui ont bien voulu les encourager depuis le premier Mai.

UN SEUL PRIX.
18 juin.—m k 236

ATTENTION !! ATTENTION

REGIS DEZIEL

Marchand-Tailleur

Si avantageusement connu de tous, remercie très-cordialement ses amis et pratiques, et le public en général du bel encouragement qu'il a reçu d'eux, et il profite de cette occasion pour les inviter de bien vouloir continuer cette part de patronage et de confiance dont il est honoré depuis nombre d'années.

Attention ! Bon Goût ! Elégance et Bon Marché !

Voilà la devise de l'Etablissement.

N'oubliez pas d'y aller, et vous n'aurez pas lieu de vous en repentir.

L'assortiment est des plus complets et des plus variés :

Tweeds Français, Canadiens, Anglais et Ecossais.

Tricots de toutes sortes.

Draps et Casimirs noirs, sortis des meilleures manufactures d'Europe.

De plus, un choix de Merceries, sans rival ; Collets, Mouchoirs, Cols, Chaussons, Poignets, Boucles, Bretelles, Gants et une infinité de petits objets de fantaisie, etc. etc., etc.

R. DEZIEL,
No. 131, Rue St. Joseph.
22 avril—189 tm k

OUVERT DEPUIS LE 1ER MAI.

MAGASIN DE MERCERIES ET VETEMENTS POUR MESSIEURS

PAR WATSON & BAKER

378, Rue Notre-Dame

Coin de la rue St. Jean.

M. Watson, Tailleur, ci-devant de People's, Londres, Angleterre, et Bond & O'Neil, de New-York.
7 mai.—a c k 201

NUGENT & PHELAN

MARCHANDS-TAILLEURS

157, RUE ST. JOSEPH, MONTRÉAL

Tous ordres promptement exécutés.
Toujours en mains, un assortiment considérable de Draps et Tweeds, de toutes descriptions.
11 mai.—a c k 204

THERIAULT & BRODEUR

Marchands-Tailleurs.

NO. 84, RUE ST. JOSEPH.

Assortiment complet de Draps, Casimir, Tweeds, etc., etc.
16 Juin. 235—a k

MARBRERIE CENTRALE

Coin des rues Lagauchetière et St. Alexandre.

Monuments en marbre et en pierre. Pierres de frontispice, Manteaux de cheminée, etc.
Un assortiment considérable toujours en mains.
Travaux en Marbre de tout genre exécuté avec promptitude.

TANSAY & O'BRIEN,
Propriétaires.

FERRONNERIE FRANCAISE

Couteaux de Cuisine Sabatier,
Plumeaux,
Bouche-Bouteilles,
Couverts à Salade, chez
L. J. A. SURVEYER,
524, Rue Craig.

Glacières, Sabotières, Citernes pour eau, la glace,
Couverts en fil de fer,
Barattes à Beurre,
Aussi, Escabots brévetés,
Lits en fer,
Chaînes et Graisse à Voitures,
Chez L. J. A. SURVEYER,
524, Rue Craig, Montréal.
10 avril.—229

COMMERCE.

Bureau de *La Minerve*, Montreal, 22 Juin 1875.

Temps beau.

TEMPERATURE à l'ombre observée par MM. Hearn & Harrison, Opticiens, No. 242, Rue Notre-Dame, 22 Juin 1875.

8 hs. A. M.	1 h. P. M.	6 h P. M.
67°	79°	81°
Maximum.	Minimum.	Moyenne.
85°	61°	73°

D'après la marque du Baromètre :

8 hs. A. M.	1 h. P. M.	6 hs. P. M.
30,05	30,03	29,94

MARCHE MONETAIRE.

Montréal, 22 Juin 1875.

L'or ouvert à 117½ et monté à 00,0 et fermé à 117½.

Greenbacks ont été achetés de 14½ à 14¾ et vendus de 14 à 00.

Change sur New-York vendu de ¼ à 00.

Change sur Londres de 4.88 à 4.88.

Traites d'Or pair à ⅛ d'escompte.

Argent Américain de 8 à 10.

Billets de la Banque Jacques-Cartier achetés et vendus.

L. MARCHAND & FILS, Courtiers, coin des Rues St. Jacques et St. François-Xavier.

COTES DES FONDS.

STOCKS.	VALEUR.	Div. dern. six mois.	VENDEURS.	ACHETEURS.
BANQUES, ETC.	$		P C	P C
Montréal	200	7 p.c.	181½	181
Ontario	40	4 p.c.	106	103
British N. America	50	4 p.c.	....	....
Cité	100	4 p.c.	....	102
Peuple	50	4 p.c.	103	101
Molson	50	4 p.c.	118	112
Toronto	100	6 p.c.	182½	181
Jacques-Cartier	50	4 p.c.	40	25
Marchands	100	5 p.c.	100½	99½
Townships de l'Est	50	5 p.c.	....	....
Québec	100	4 p.c.	110	100
Nationale	50	4 p.c.	....	....
Union	100	4 p.c	95	91
Mechanic's	50	3½ p.c.	92½	....
Royale Canadienne	40	4 p.c	89	86
Commerce	50	5 p.c.	125	124½
Métropolitaine	100	4 p.c.	96	90
Dominion	50	4 p.c.	....	....
Hamilton	....	....	95	....
Maritime	....	3 p.c.	..	85
Echange	....	4 p.c.	100	....
Ville-Marie	....	....	98	....
Intercolonial Coal	100	....	50	35
Huron Copper Bay	5	15 p.c.	....	....
Montreal Mining Co	....	....	....	..
C. de F. G.-Tronc, 7 pc stg.	100	....	....	....
" M. & O. 6 p c stg.	....	....	98½	....
" " 8 p c cri.	....	....	101	....
Télégraphe de Montréal	40	3 p.c.	156½	156
Télégraphe de la Puiss.	100	....	108	101½
Cie. de Nav. Richelieu et Ontario	100	6 p.c.	92	....
" " Union	....	....	91	....
Cie. des Chars Urbains	50	6 p.c.	180	178
Cie. du Gaz	40	4 p.c.	128½	126
Merchant's Exchange	50	1 p.c.	....	....
Cie. de Prêt et Crédit Fonc.	....	5 p.c.	....	....
Can. Eng. & Mach. Co.	100	5 p.c.	....	....
Cie. d'Ass. de Québec	....	....	....	....
Mont. Invst. Ass. Stock	100	....	....	....
Can. Cotton M. Co.	100	....	....	....
Cornwall Man. Co.	....	....	....	....
Mont. Warehousing Co.	50	....	....	....
Graphic Printing	....	....	....	15
North Am. Car Co.	....	3 p.c	....	..
Montreal Dis Building Soc	....	....	....	....
Permanent Building Ass.	..	....	....	....
Sealing & Fishing Co.	....	....	112	106
Cold Brook R'g Mills Co.	....	....	....	....
Hamilton Prov. & L Soc.	....	....	....	....
Québec and G. F. S. S. Co	....	....	....	....
Western Assurance	....	....	....	....
Dominion Stock	100	....	102½	100
Dominion Bonds	....	....	....	....
Déb. du Gouvern. 5 p c stg.	....	....	....	....
Déb. du Gouvern. 6 p c cri.	....	....	....	..
Déb. du Gouvern. 5 p c stg.	....	....	....	....
Déb. du Gouvern. 5 p c cri.	..	....	....	..
Bons du Havre 6½ p c.	....	....	....	....
" Corporation 6 p c.	....	....	98½	97½
" Aqueduc 6 p c.	....	....	98½	97½
Déb. de la Corpor. 7 p c.	100	....	....	116½
" " " 6 p c.	100	....	....	101

CHANGE.

Banque de Londres, 60 jours	109½	110½
Traites à vue do		
Or de New-York à 12.00 a.m.	117½	....

REMARQUES

Ventes cette avant-midi :

Banque de Montréal—5 à 181½, 14 à 181½, 7 à 181, 25 à 181, 10 à 181, 16 à 182, 25 à 181, 5 à 181, 10 à 181.

Banque du Peuple—10 à 101.

Banque Molson—5 à 112½.

Banque des Marchands—100 à 99½, 3 à 99½, 140 à 99½, 10 à 99½, 100 à 100, 6 à 100½, 200 à 99½, 12 à 99½, 52 à 100.

Banque de Québec—4 à 102.

Banque Union—8 à 91, 3 à 91.

Télégraphe de Montréal—30 à 157, 50 à 157, 15 à 157.

Ventes cette après-midi :

Banque de Montréal—10 à 181, 10 à 181, 10 à 181, 100 à 181, 7 à 181, 5 à 181, 25 à 181½, 15 à 181, 25 à 181½, 25 à 181, 5 à 181.

Banque du Peuple—10 à 102.

Banque Molson—35 à 112.

Banque des Marchands—25 à 99½, 25 à 100, 2 à 100, 10 à 100, 50 à 100½, 25 à 100, 2 à 100, 50 à 100½, 15 rapp à 100.

Banque de Commerce — 100 à 124½, 300 à 124½, 50 à 124½, 370 à 124½, 200 à 124½, 50 à 124½.

Télégraphe de Montréal—12 à 156½, 100 à 156, 8 à 156.

Bons de la Corporation, 6 p c—$1000 97½.

C. & C. B. GEDDES, Courtiers, No. 44, rue St. Jean, au-dessus de la Banque d'Epargnes. Rez-de-chaussée.

Montréal, 22 Juin 1875.

NAVIGATION

INFORMATIONS GENERALES

TELEGRAPHIES SPECIALES DE LA *MINERVE*.)

Londres, 22.

Les vapeurs *California*, *Spain* et *Italy*, de New-York, sont arrivés.

PORT DE QUEBEC

(Par télégraphe.)

Québec 22.

ARRIVAGES.

Barque Dictator, Larsen, de New-Port.

Barque Montréal, Lindola Lorenson, do do.

Barque Tordenskjold, Paulsen Drammen Carorey et Routh, sur lest.

Barque Pieter Roolsta!, Norway, R R Dobelle et cie, sur lest.

Goelette Lady Dufferin, Baleau, Pictou, Sewell Cook et cie, charbon.

Barque Mary, E Ray, Blyth Cadix, Montréal.

Brigantin Donna Estanislada, Barrow, Hamburg, Montréal.

DEPARTS.

Navire Woodhill, pour Liverpool, J Burstall et cie.

Navire Lady Louisa, Cardiff, R R Dobell et cie.

Goelette Sea Flower, Caraquette, N B, Gastonguay.

Goelette Epple, Pictou, maître.

Barque Exile, Montréal, do.

S S Polynesian, Montreal, Allans Rae et cie.

S S Secret, Pictou, Cie des ports de Québec et du Golfe.

Barque Napoléon, Dondres, Hy Fry et Cie.

Barque Betty, Limeric, C W Wilson et cie.

MARCHÉ BONSECOURS.

(Corrigé expressément pour *La Minerve*, par le Clerc du Marché.)

Montréal, 22 Juin 1875.

FARINE.			
De blé par quintal	$2 40	à	2 60
D'avoine do	2 40	à	2 60
De blé-d'inde do	1 60	à	1 80
De sarrazin do	2 00	à	2 00
GRAINS.			
Blé par minot	0 00	à	0 00
Pois do	0 90	à	1 60
Orge do	0 70	à	0 75
Avoine do	0 55	à	0 60
Lin do	1 25	à	1 50
Mil do	2 00	à	2 40
Blé-d'inde do	0 70	à	0 80
LÉGUMES.			
Pommes par quart	3 00	à	6 00
Patates par poches	0 40	à	0 60
Fèves par minot	1 50	à	1 60
Oignons par tresse	0 15	à	0 20
LAITERIE.			
Œufs frais par douzaine	0 14	à	0 15
Beurre frais par lb	0 20	à	0 25
Beurre salé par lb	0 18	à	0 20
DIVERS.			
Sucre d'érable par lb	0 07	à	0 09
Sirop par gallon	0 90	à	1 00
Miel par lb	0 15	à	0 17
Saindoux par lb	0 16	à	0 17
Lard frais par 100 lb	9 00	à	10 00
Bœuf frais par 100 lb	7 00	à	9 00
Lièvres par couple	0 00	à	0 00
VOLAILLES.			
Dindes par couple	2 00	à	2 40
Dindes do [Jeunes]	0 00	à	0 00
Oies do	1 20	à	1 40
Canards do	0 50	à	0 70
Poulets do	0 30	à	0 40
Poules do	0 60	à	0 70
GIBIERS.			
Canards sauvages p. couple	0 60	à	0 00
Canards noirs do	0 00	à	0 00
Pluviers do	0 00	à	0 00
Bécassines do	0 00	à	0 00
Coqs de Bruyères do	0 00	à	0 00
Pigeons do	0 00	à	0 00
Perdrix do	0 00	à	0 00
Bécasses do	0 00	à	0 00
Tourtes par douzaine	1 50	à	2 00

RAPPORT QUOTIDIEN DE LA HALLE AUX BLES.

Montréal, 22 Juin 1875.

FARINE — Reçu, 4,000 qrts ; ventes 1,800 quarts ; 2,450 sacs. Marché lourd.

Le blé est coté de 0c à ½c en baisse à Chicago.

Le marché a été plus fort ce matin, et les prix sont meilleurs. Ventes : 25 qrts superfine extra à 4 65, 50 do do à 4 57½, 1000 do extra du printemps à 4 35, 100 do superfine à 4 05, 25 à 3 55, 75 do moyenne à 3 30, 25 do do à 3 25, 1500 do sac de la cité à 2 22½, 500 do do do à 2 25, 450 do do à 2 20.

FARINE, — par quart de 196 lbs :

	$ c.		$ c.
Supérieur Extra	4 75	à	4 85
Extra superfine	4 60	à	4 65
De Goût	4 35	à	4 40
Extra du printemps	4 17½	à	4 25
Superfine	4 05	à	4 10
Forte pour Boulangers	4 32½	à	4 50
Fine	3 55	à	3 65
Moyenne	3 20	à	3 35
Recoupes	2 75	à	3 00
Farine en sac du Haut-Canada p. 100 lbs	0 00	à	2 05
Farine en sac de la Cité	2 15	à	2 30

BLE. — Haut-Canada du printemps à $1.04 et $1.05.

FARINE D'AVOINE. — Tranquille, de $5.70 à $5.90 ; ventes : 50 quarts à $5.70.

BLE-D'INDE—Plus ferme, 70 à 71c.

POIS—Les cotes sont de 1 00 à 1.01 ; sous voile.

AVOINE—Nominale ; 49 à 50c.

ORGE—Par mts. de 48 lbs.—Nominale, de 00 à 85c.

BEURRE — Tranquille et plus facile. Les cotes sont : 13 à 15c, selon la qualité pour tinettes. Nouveau, 18 à 20c.

FROMAGE, par lb.— Ferme ; 10½ à 11 pour nouveau.

LARD—Lourd, $20.50 à $21.00 pour nouveau mess et $19.50 à $20.00 pour mess mince.

BŒUF — Tranquille, Prime Mess, de $15.50 à $16.00.

SAINDOUX.—Ferme 16c à 16½c.

ALCALIS.—Potasse tranquille ; premières 5.07½ à 5.15 Perlasse lourde 0.00 à 0.00 pour première.

AVIS DE L'OUEST.—Les derniers avis de l'ouest suivants ont été reçu par le télégraphe à la Halle-aux-Blés, aujourd'hui :

Chicago, 22 Juin, 9.09 a. m. — Blé, ouvert à 00c pour août, 0.00c à 99 pour juillet.

Blé-d'inde — Ferme, 00c à 70c pour juillet ; 00 pour juin ; 71½ pour août.

00.00 a.m. — Reçu, Farine, 7,900 ; Blé, 45,000 ; Blé-d'inde, 83,000 ; Avoine, 46,000 ; Seigle, 00 ; Orge, 00.

Expédiés : Farine, 3,746 ; Blé, 500,000, Blé-d'inde, 00,000 ; Avoine, 9,000 ; Seigle, 000 ; Orge, 0,000 mts.

Milwaukee, 22 Juin, 9.45 a. m. — Blé, ferme 1.05 pour No. 1 ; No. 2, à $1.01½ ; 1.01 pour juillet ; 1.00 pour août.

Reçu, 138,000 mts ; expédié, 46,000.

Fret—3c à Buffalo ; 6c à Oswego.

PRODUITS REÇUS DURANT LES DERNIERS 24 heures.—22 Juin.

	G.T.R.	C. Lac.
Blé	20000	26228
Blé-d'inde	400	11000
Farine, qrts	3700	300
Alcalis, qrts	56	108
Fromage	3864	......
Cuir, rlx	204	15
Beurre	110	31
Pois	800	......
Esprit de vin	15	......
Avoine	......	133
Empois	......	......
Orge	1000	......
Farine d'avoine	100	......
Whiskey	15	50
Lard	......	15
Tabac	......	10

MARCHE DE NEW-YORK.

(Par télégraphe.)

New-York, 22 Juin.

Coton—Ferme 15½ middling uplands.

Farine — Marché tranquille et ferme ; reçu 17,000 quarts ; ventes 18,000 ; 4.50 à 4.85 pour superfine de l'état et de l'ouest ; 4.90 à 5.40 pour commune à bonne extra de l'état ; 5.00 à 5.65 pour commune à choisie extra de l'état et de l'ouest.

Farine de Seigle — Tranquille ; reçu 00 qrts ; ventes 000 qrts ; de 4.30 à 5.50.

Blé—Tranquille ; reçu 98,000 minots, ventes 39,000, de 1.14 à 1.14 No. 2 Chicago ; 1.19 à 1.19 pour No 2 Milwaukee ; 1.20 à 1.22 pour No 1 du printemps ; 1.32 à 1.36 pour rouge d'hiver ; 1.37 à 1.39 pour ambre ; 1.35 à 1.40 blanc do.

Seigle —Nominal ; reçu 0,000 ; ventes 0,000 mts ; de 00c à 00c mêlé de l'Ouest et sous voile ; 00 à 1.00 pour de l'Etat.

Blé-d'Inde — Tranquille ; reçu 44,000 ; ventes 31,000, de 83 à 83c mêlé de l'ouest ; 00c en magasin ; 83½ à 85c pour sous voile.

Orge — Marché nominal ; reçu, 00,000 minots ; ventes 00,000 minots, de Californie à 0.00.

Avoine — Tranquille ; reçu 65,000, ventes 25,000 mts ; 65c à 67c pour mêlé de l'ouest ; 66c à 68½c pour blanche do.

Lard—De $19 90 à 20 00 pour nouveau mess.

Saindoux — 13 7/16c à 000 pour fondu à la vapeur.

Fromage—De 00 à 00 de commun à supérieur.

Beurre—De 00 à 00 pour de l'Etat et Pensylvanie ; 20 à 27 pour nouveau do.

Pétrole—Brut 6½ à 6½ ; raffinée, 12½ à 00c.

Chicago, 22.

Reçu, 2,579 ; expédiés, 6,220.

MARCHE DE CHICAGO.

(Par Télégraphe.)

Chicago, 22.

Farine—Marché lourd.

Blé — Marché en bonne demande et faible ; pour les ventes du No 1 du printemps, 1.01½ à 1.02 ; No. 2 do à 0.98 ; regulier de 0.00 sur les lieux ; 00 pour juillet ; 00 pour août ; No. 3 de 96 ; rejeté à 87.

Blé-d'inde — Marché lourd et baisse ; ventes du No. 2 mêlé à 69½ pour frais, 00 pour régulier ; 00c pour juillet, 00 pour août ; rejeté à 68.

Avoine—Marché lourd et en baisse ; ventes du No 2 à 54½c à 00 pour sur le lieu ; rejeté à 51.

Seigle—Marché tranq. et sans changement, vente du No. 2 à 93.

Orge — Marché active et en hausse ; ventes du No 2 du printemps de 1.35 à 0.00 sur le champ ; 0.00 à 0.00 pour sept. ; No. 3 du printemps de 0.00 à 0.00 ; rejetée à 00.

Lard — Marché lourd et en baisse ; ventes de $19.95 à $19.00 sur les lieux ;

Saindoux—Marché lourd et nominal ; ventes à $12.95 pour sur les lieux

Viande préparée—Marché tranquille et faible.

Epaules—à 7½.

Epaules courtes, à 11½.

Whiskey — Marché lourd et sans changement ; ventes à 1.16.

Fret pour Buffalo—Blé, 2½ ; blé-d'inde, 2½.

Recettes : — 9,000 quarts farine ; 45,000 minots blé ; 83,000 minots blé-d'inde ; 46,000 minots avoine ; 00,000 minots seigle ; 2,000 minots orge.

Expédiés :— 4,000 quarts farine ; 40,000 minots blé ; 4,000 minots blé-d'inde ; 00,000 minots avoine ; 0,000 minots seigle ; 0,000 minots d'orge.

MARCHES EUROPEENS.

(Par Télégraphe.)

Londres, 21 p.m.

Consolidés, de 93½ à 93½ pour au comptant, et à 93½ pour à termes.

5-20, bons pour émission 1865 à 1.06½.

Erié—Ce 11½ à 12.

Pétrole—De 8½ à 9.

Liverpool, 22, p. m.

Fromage—A 58s pour nouveau.

SOCIETE DE CONSTRUCTION STE. MARIE.

Quatre Appropriations ont été declarées pour Samedi, le 17 Juillet prochain, à 7 heures P. M., au Bureau de la Société No. 352½, rue Ste. Catherine. Pour être qualifié il faudra avoir payé la 7ème semaine.

DIRECTEURS :

A. Degenais, Ecr., M. D., Président.
Chs. H. Letourneux, Ecr., Vice-Prés.
James G. Davie, Ecr.
Am. Archambault, Ecr.
Jean A. Desjardins, Ecr.
Raymond Beaudoin, Ecr.
James J. O'Brien, Ecr.
Joseph Richard, Ecr.
Michel Lefils, Ecr.

Comme, il ne reste plus qu'une centaine de parts à souscrire, ceux qui désirent faire partie de la Société sont priés de se hâter.

Le livre de souscription est ouvert au bureau de la société, No. 352½, rue Ste. Catherine.

GEO. A. HUGHES, Sec.-Très.

21 juin.—238 j

SOCIETE DE CONSTRUCTION METROPOLITAINE.

Les 147e et 148e Appropriations de la 1ère Emission et les 84 et 85ème de la 2e Emission seront octroyées LUNDI, le 28 courant, à 7½ heures du soir au numéro 305, Rue Craig, deuxième porte de la Rue St. Laurent.

ALFRED BRUNET, Sec.-Très

Montréal, 14 Juin 1875. 235

SOCIETE DE CONSTRUCTION "NATIONALE."

Deux Appropriations ont été déclarées pour LUNDI, le 28 Juin courant, à 8 heures P.M. Le tirage aura lieu au No. 3½, Carré Chaboillez, [Western Buildings.]

Le livre de souscription au fonds d'appropriation est maintenant ouvert au public.

Par ordre,

J. A. DOYON, Sec.

Montréal, 19 Juin 1875.—1 215

SOCIETE DE CONSTRUCTION MUTUELLE DES ARTISANS.

AVIS

Est par les présentes donné que le LIVRE DE SOUSCRIPTION au CAPITAL PERMANENT de cette société est ouvert à son Bureau, No. 13, Rue St. Jacques, Montréal, depuis le cinq Mai dernier.

Les actions sont de $100.00.

Par ordre,

CHS. ED. CARMEL, Sec.-Très.

8 Juin. 228—j

SOCIETE DE CONSTRUCTION DE MAISONNEUVE.

Cette société ayant décidé de joindre à son fonds actuel, un fonds de parts d'appropriations communément appelées " parts de tirage au sort," le livre de souscription est en conséquence ouvert au bureau No. 16, rue St. Vincent.

Toutes personnes désireuses de se procurer des livrets voudront le faire le plus tôt possible.

Livret de $1000, $2000, $3000 et $4000.

THEO. BERTRAND, Sec. Trésorier.

18 Juin.—236 tm k

SOCIETE DE CONSTRUCTION DU COMTE D'HOCHELAGA.

Deux appropriations ont été déclarées pour LUNDI, le 28 courant, à 7 hrs. P. M., au bureau de la Société, No. 5, Côte de la Place d'Armes, coin de la ruelle Fortification.

Les paiements sont commencés le premier Lundi de Juin.

Il y a encore quelques parts à souscrire.

Bureau de Direction :—L'Hon. Juge J. U. Baudry, President ; J. Gauthier Ecr., Maire d'Hochelaga, Vice-Président ; L'Hon. G. Ouimet, M.P.P. ; J. D. Rolland, Ecr., J. P., Conseiller d'Hochelaga ; C. E. Schiller, Ecr., G. C. ; Ed. Desjardins, Ecr., M. D. ; P. A. Rodier, Ecr. ; J. B. Galipeau, Ecr. ; J. D. Pelletier, Ecr.

CHS. LE MYRE, Sec.-Très.

9 juin.—228

LE CREDIT FONCIER DU BAS CANADA.

DIVIDENDE No. 2.

Avis est par le présent donné qu'un dividende de quatre pour cent, sur le capital payé de cette Compagnie, étant au taux de huit pour cent par an, a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au bureau de la Compagnie, le ou après le deuxième jour de Juillet prochain.

Par ordre des Directeurs,

A. DEMARTIGNY, Caissier.

1 Juin.—224 1

SALLES CENTRALES, LUNCHS ET DINERS 704, *rue Craig*.

[A quelques portes du Carré Victoria.]

On fournit toutes les primeurs de la saison.—THE CAFE. CHOCOLAT.

Aussi, Crême à la Glace, Confiseries.

A. STUART & E. LITTLEHALES, Propriétaires.

7 Juin.—226 tm k

THE TRAVELERS LIFE AND ACCIDENT INSURANCE COMPANY

De HARTFORD, Conn.

Capital comptant $500,000
Actif comptant $3,500,000
Surplus sur le Passif $1,000,000

On accorde tout ce qui est désirable dans les

Assurances sur la Vie ou contre les Accidents

AUX CONDITIONS LES PLUS FAVORABLES.

Bureau de Reference en Canada :

C. J. BRYDGES, ci-devant directeur gérant G. T. R., Montréal.
W. K. MUIR, surintendant général G. W. R., Hamilton.
HON. L. H. HOLTON, M.P., Montréal.
HON. WM. McMASTER, M. L. C., Toronte.
WILLIAM WORKMAN. Ecr., Montréal.
SIR HUGH ALLAN, Montréal.
HENRY STARNES, Ecr., Gérant de la Banque Métropolitaine, Montréal.
JAMES JOHNSON, Ecr., ex-président de l'Exposition Provinciale, London.
HON. R. M. WELLS, Orateur de Législature d'Ontario.

W. E. SCOTT, M.D., Médecin et Chirurgien pour la Puissance du Canada.

On demande des Agents dans les villes et villages non-représentés.

FOSTER, WELLS & BRINLEY,

AGENTS-GENERAUX POUR LA PUISSANCE

Bureau : 199, rue St. Jacques

MONTREAL.

21 juin.—tm 238

COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE."

Réclamations réglées et soldées sous le plus court délai.

GARANTIES INCONTESTABLES.

CAPITAL, - - - - - - - $6,000,000
FONDS DISPONIBLES, AU-DELA DE - - - - $1,000,000

DIRECTEURS :

J. F. SINCENNES, Président " La Banque du Peuple,"
JOHN OSTELL, Directeur " La Nouvelle Compagnie du Gaz."
ANDREW WILSON, Directeur " La Nouvelle Compagnie du Gaz " et " La Compagnie des Chars Urbains."
M. C. MULLARKY, Vice-Président " Le Crédit Foncier du Bas-Canada," vice-président " Quebec Rubber Co." président " St. Pierre Land Co."
J. ROSAIRE THIBAUDEAU, Directeur " La Banque Nationale."
W. F. KAY, Directeur " Banque des Marchands du Canada."
HORACE AYLWIN, de Port Hope.
ANDREW ROBERTSON, Vice-Président " Chambre de Commerce de Montréal," et " Chambre de Commerce de la Puissance."
DUNCAN McINTYRE, de Messrs. McIntyre, French & Cie., Négociants.

OFFICIERS :

Président : J. F. SINCENNES. *Vice-Président :* JOHN OSTELL.
Gérant Général : ALFRED PERRY. *Secrétaire :* ARTHUR GAGNON.
Gérant de la Marine : CHS. G. FORTIER.

Assure toute description de risques contre le feu, Cargaisons et Coques de la *navigation intérieure* ; aussi Cargaisons océaniques et *frêts* sur les steamers et vaisseaux à voile, de première classe.

BUREAU PRINCIPAL : 160, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

14 avril.—182 tm

1875 1875

SERVICE PAR VAPEUR ENTRE LONGUEUIL ET MONTREAL.

Jusqu'à nouvel ordre, le service entre Longueuil et le Pied-du-Courant, se fera, autant que possible, comme suit :

Les jours ouvrables.

De Longueuil—A 5, 6, 7, 8, 8½, 9, 10, 11 hrs A.M., midi, 1, 2, 3, 4, 4½, 5½, 6 et 7 hrs P.M.

Du Pied-du-Courant — A 5½, 6½, 7½, 8½, 9½, 10½ et 11½ hrs A.M., 12½, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 5¾, 6½ et 7½ hrs P.M.

Les Dimanches :

De Longueuil—A 8½ hrs A.M., 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 hrs P.M.

Du Pied-du-Courant—A 9 hrs A.M., 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½ et 7½ hrs P.M.

A compter du 20 courant, entre Longueuil et la Cité de Montréal, comme suit :

De Longueuil—A 8½ hrs A.M.

5 mai.— 200

1875 1875

Compagnie de Navigation de la Rivière Ottawa.

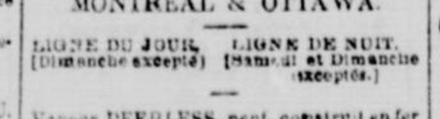

LIGNE de VAPEURS de la MALLE ROYALE ENTRE MONTRÉAL & OTTAWA.

LIGNE DU JOUR. [Dimanche excepté] LIGNE DE NUIT. [Samedi et Dimanche exceptés.]

Vapeur PEERLESS, neuf, construit en 1873.
" QUEEN VICTORIA, reconstruit en 1873.
" PRINCE OF WALES, reconstruit en 1874.
" PRINCESS, neuf.

ALLER :

Les voyageurs prenant le bateau du jour pour Ottawa partent de la Gare Bonaventure à 7 heures A.M. par le train de Lachine.

Les voyageurs prenant le bateau de nuit partent par le train de 5 P.M. pour Lachine.

RETOUR :

Les voyageurs prenant le bateau du jour partent d'Ottawa à 7 A.M. et par le bateau de nuit à 5 P.M.

Au retour le bateau de nuit saute les rapides de Lachine.

Les Bagages sont enrégistrés pour le lieu de destination.

Les repas et les cabines se paient en plus.

Cette route est l'une des plus pittoresques du Canada.

LE VAPEUR " DAGMAR " part de Montréal pour Carillon les mercredis et samedis à 6 A.M.

Les voyageurs pour les sources de Caledonia seront débarqués à L'Orignal.

On peut obtenir à l'Ottawa... du fret pour tous les ports de l'Ottawa.

Bureau-Général, 13, Rue Bonaventure.

Bureau du Fret, 87, Rue Commune.

On peut obtenir des billets simples, de retour ou d'excursion, au bureau de la compagnie ou au chemin de fer du Grand-Tronc.

R. W. SHEPHERD, Président.

25 Mai. 217

COMPAGNIE D'ASSURANCE "COMMERCIAL UNION," de Londres, Angleterre.

CAPITAL......£2,500,000 stg.

Les assurances contre le FEU et sur la VIE sont reçues à des conditions très-favorables.

Bureau : 43, Rue St. François-Xavier.

FRED. COLE, Agent-Général.

11 Juin. 230—a k

La Cie. d'Assurance Lancashire

CAPITAL......£2,000,000 Stg.

Sur les incendies & la vie

Les soussignés ayant été nommés agents pour cette excellente compagnie d'assurance, sollicitent une part du patronage de leurs amis et du public en général.

HENRY MACKAY & CIE., No. 1, " Merchants Exchange."

3 Juin. 222—a c k

Assurance Maritime de Boston

Capital payé......$1,100,000.00
Actif au 1er Janvier 1875......$2,800,000.00

Cette Assurance est en mesure d'émettre des polices d'assurances sur la cargaison à des conditions favorables. Les pertes sont payées au Canada ou en Angleterre. Les risques sont pris et les polices délivrées au bureau autrefois occupé par le " Montreal Assurance Co."

HERRIMAN & WHITNEY, Gérants.

20 Avril. 187—c k

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA Contre les Accidents

LA

Seule Compagnie Canadienne

Qui ne fait des affaires que dans

L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS.

BUREAU PRINCIPAL :

40, RUE ST. JEAN, MONTREAL

GÉRANT ET SECRÉTAIRE

ED. RAWLINGS

—Agents actifs demandés.

AVIS.

Toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de feue Dame Mary Frary, en son vivant de Montréal, veuve de feu Zéno B. Clark, en son vivant du même lieu, sont par le présent averties de les présenter dûment certifiées à MM. J. H. & A. G. Isaacson, notaires, Union Buildings, rue St. François-Xavier, Montréal, et toutes les personnes endettées envers la dite succession sont par les présentes invitées de payer au soussigné.

CHARLES GOULD, Exécuteur Testamentaire.

PROVINCE DE QUEBEC

BUREAU D'IMMIGRATION.

personnes qui auront besoin de Cultivateurs, Journaliers, Mécaniciens, Servantes ou autres, pourront s'adresser au soussigné.

R. IBBOTSON, Agent.

Montréal, 5 Juin 1875.—226

Conseil des Arts & Manufactures DE LA PROVINCE DE QUEBEC

ECOLE DES ARTS ET DESSIN

Des applications adressées au soussigné seront reçues pour la position de Directeur des Ecoles sous le contrôle du Conseil. Les applicants devront bien savoir l'anglais et le français et être capable de donner des instructions dans les deux langues. Les applicants devront indiquer pendant combien du temps ils ont été engagés à enseigner les Arts et les sujets dans lesquels ils peuvent donner des leçons.

Ceux qui ont des certificats de compétence voudront bien les inclure dans leurs applications.

S. C. STEVENSON, Sec. C. A. & M. P. Q.

Montréal, 18 Juin 1875. 234

MAISON DE PENSION ET HOTEL A VARENNES,

Honoré Brodeur, Propriétaire.

Cet Hôtel est situé au village ; les voyageurs et les pensionnaires recevront du propriétaire toute l'attention possible.

7 Juin. tm p—228

Nouveau Restaurant

No. 617, RUE STE. CATHERINE

Près de la rue St. Laurent.

Le Restaurant et la maison de M. PETER CAVALO viennent d'être achevés, et il est en mesure de louer vingt-cinq chambres à coucher garnies, à des conditions raisonnables.

On trouvera dans le Restaurant les mets les plus choisis, et on pourra se faire servir à quelques minutes d'avis.

PETER CAVALO, Restaurant Impérial, 617, rue Ste. Catherine.

8 mai.—207 tm k

TADOUSAC HOTEL, RIVIERE SAGUENAY

BAINS DE MER

Pêche au Saumon et à la Truite réservée aux étrangers.

CET HOTEL sera ouvert MARDI, le 22 courant.

On prendra un soin spécial d'assurer aux étrangers la pêche du saumon et de la truite. Il y aura aussi des chaloupes, et des voitures à la disponibilité des voyageurs.

Prix par jour......... $2.50
" " semaine......... 2.00 par jour
" " mois......... 50.00

Les enfants et les domestiques paient moitié prix.

WILLIS RUSSELL, Propriétaire. Hôtel St. Louis, Québec.

16 juin.—235 um

ACTON HOUSE

Au Village d'Acton-Vale.

Près de la Station du Grand-Tronc, Bernard Charbonneau, Propriétaire.

M. Charbonneau, ayant fait des améliorations considérables à son établissement, informe ses nombreuses pratiques qui l'ont encouragé jusqu'à ce jour et le public en général, qu'il a ouvert sa maison et qu'il est prêt à recevoir comme par le passé le public voyageur dont il sollicite respectueusement la continuation du patronage qui lui était si généreusement accordé avant le mois de Mai dernier.

M. Charbonneau tiendra comme par le passé, des chevaux et voitures, à la disposition des voyageurs.

On trouvera dans cet établissement de première classe, des chambres bien garnies, bonne table, bonnes liqueurs et de bonnes écuries pour les animaux.

Des salles confortables sont spécialement destinées à l'usage des commis-voyageurs.

Les prix sont très réduits.

11 juin.—230 um k

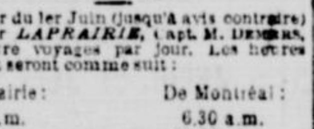

Vapeur Laprairie.

A partir du 1er Juin (jusqu'à avis contraire) le vapeur *LAPRAIRIE*, Capt. M. DEMERS, fera quatre voyages par jour. Les heures de départ seront comme suit :

De Laprairie :	De Montréal :
5.00 a.m.	6.30 a.m.
8.15 a.m.	10.30 a.m.
1.00 p.m.	3.30 p.m.
5.00 p.m.	6.00 p.m.

D. BEAUVAIS, Sec.-Très.

28 mai.—218 x

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

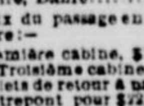

Les vapeurs de la Compagnie Générale Transatlantique portant les malles entre New-York et le Hâvre.

Les magnifiques vaisseaux de cette route favorite, [plus au sud que toute autre route], partiront du quai No. 50, North River, comme suit :—

France	Samedi, 26 Juin.
Ville de Paris, Lacoenne	Samedi, 10 Juillet.
Amerique, Pouzolz	Samedi, 24 Juillet.
Pereire, Danré	Samedi, 7 Août.

Prix du passage en or, [le vin compris] au Hâvre :—

Première cabine, $100. Deuxième cabine $65. Troisième cabine, $30.

Billets de retour à prix réduits.

Entrepont pour $22, avec des accommodations et tout le nécessaire, sans charge extra, et un confort que ne peut fournir aucune autre ligne.

En prenant cette ligne, les voyageurs américains et canadiens qui vont au continent d'Europe ou qui en reviennent, se dispenseront d'un voyage sur les chemins de fer de l'Angleterre et éviteront les désagréments que l'on éprouve en traversant la Manche, une perte de temps considérable, du trouble et des dépenses.

GEORGE MACKENZIE, Agent, 58, Broadway, New-York.

Agents à Montréal :

W. M. KNOWLES & CO., 201, rue des Commissaires.

16 Juin. 235—r

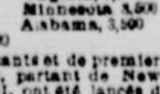

COMPAGNIE DE STEAMERS "STATE LINE."

Tons.		Tons.	
Indiana,	4,000	Louisiana,	3,500
Florida,	4,000	Virginia,	3,500
Nevada,	4,000	Minnesota,	3,500
Georgia,	3,500	Alabama,	3,500
Pennsylvania,	3,500		

Les vapeurs puissants et de premier ordre ci-dessus énumérés, partant de New-York chaque MERCREDI, ont été lancés dans le courant de ces deux dernières années.

Les salons sont magnifiquement meublés et l'on trouve à bord piano, bibliothèque, salon réservé aux dames, fumoir, bain, etc. Les cabines sont grandes, bien aérées et bien éclairées, et dans chacune il y a une sonnerie électrique pour appeler les garçons ou les servantes.

Prix du passage de Montréal :

A Liverpool, Glasgow, Belfast et Londonderry, 1re classe $75, 2de $45 entrepont $31.

A Hambourg, Havre, Anvers et Rotterdam, 1re classe $70, 2de $55, entrepont $28.

A Paris et Brême, 1re classe $80, 2de $65, entrepont $30.

Les passagers pourront se procurer des billets à prix réduits de ou pour toutes les parties de l'Europe. Voir les plans des cabines et les prospectus détaillés.

DAVID WATERS, Agent, 138, rue St. Jacques, Montréal. Bureau première porte en haut.

10 mai.—211 a c k

JOHN McARTHUR & FILS

Marchands d'Huiles, Peintures, Couleurs, &c.,

ont transporté leur Magasin dans l'établissement depuis longtemps occupé par MM. Gillespie, Moffatt & Cie.,

Nos. 310, 312, 314 et 316, Rue St. Paul, ET Nos. 253, 255 et 257, Rue des Commissaires.

Ces Messieurs ont toujours en magasin et reçoivent par chaque arrivage un assortiment complet des meilleures qualités de blanc de plomb et couleurs broyées à l'huile, couleurs, vernis, huiles, teintures, produits chimiques, vitres, matériel pour peintres et artistes, verre de couleur, verre poli et orné, &c, &c.

18 Mai. 210

SAUVEZ VOTRE ARGENT

EN VOUS SERVANT DE LA

The British Egg & Butter Powder

Qui remplace très-bien les Œufs et qui sauve beaucoup de Beurre, pour faire toutes sortes de

Patisseries, Biscuits, &c., &c.

Elle est vendue en paquet de 10 CENTS chez tous les Epiciers, et en Gros chez DEVINS & BOLTON

Demandez la et insistez pour l'avoir.

18 Janvier 09—11

L. H. ARCHAMBEAULT, AVOCAT

25, Rue St. Gabriel,

Porte voisine de l'Hôtel du Canada, MONTRÉAL.

12 juin. j—231

Duhamel, Rainville, Rinfret & Rainville, AVOCATS.

Bureau : No. 30, Rue St. Vincent, *MONTREAL*

JOSEPH DUHAMEL, H. FELIX RAINVILLE, OLIVIER RINFRET, HENRI B. RAINVILLE.

Montréal, 2 Septembre 1874. 6

Mr. VICTOR ROY ARCHITECTE,

53, Rue St. Jacques, Montréal.

21 fév. a k—141

J. R. POITRAS ARCHITECTE,

No. 15, Côte St. Lambert, Montréal.

14 Janv. q m p—106

F. B. WELLS

AGENT D'IMMEUBLES

Et Encanteur pour la vente d'Immeubles seulement.

10 mai. 203 a k

RIDDELL & EVANS,

Comptables Publics, Syndics, etc.,

NORTH BRITISH CHAMBERS,

11, rue de l'Hôpital, Montréal.

JAMES RIDDELL, Syndic Officiel.

17 fév.—a 14

Globensky, Duprat & Cie.,

Agents d'Immeubles et Courtiers

59, Rue St. François-Xavier,

Se chargent de la vente, de l'achat et de la location des propriétés et des placements d'argent.

10 juin.—tm 229

ALFRED GIRARD

Argenteur, Doreur, Galvaniseur, &c., sur Métaux,

41,—Cote St. Lambert, Montréal,—41

Même Bâtisse occupée par M. Beaudry.

231—tm k

Avis Public

Est par le présent donné aux Charretiers de Voitures de louage en cette Cité, qu'ils sont tenus, par la loi, sous des peines sévères, de se pourvoir de copies du tarif et d'en livrer une copie à tout passager qui en fait la demande.

[Par ordre.]

F. W. L. PENTON, Chef de Police.

Montréal, 21 Juin 1875. s—238

AVIS AUX CONTRACTEURS.

Les Commissaires du Havre de Montréal demandent des SOUMISSIONS pour la construction d'environ

1,000 pieds linéaires de Quaiage à la Pointe du Moulin, et environ 1,400 pieds au Bassin Militaire, MONTRÉAL.

On peut voir les plans et spécifications au Bureau de l'Ingénieur, M. JOHN KENNEDY, le et après le 10 courant, et les soumissions seront reçues au Bureau du soussigné jusqu'à Midi, le 23 courant.

Les commissaires ne s'obligent pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

H. H. WHITNEY, Secrétaire.

Montréal, 5 juin, 1875.—226 l

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de

ECREMENT & FRERE, FAILLIS.

Je, soussigné, GEORGE HYACINTHE DUMESNIL, de la Cité de Montréal, ai été nommé syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon bureau, No. 212, Rue Notre-Dame, sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de s'y réunir le 22 Juillet prochain, à trois heures P.M., pour l'examen du failli et le règlement des affaires de la faillite en général.

Les faillis sont par le présent notifiés d'assister à la dite assemblée.

G. H. DUMESNIL, Syndic Officiel.

Montréal, 17 Juin 1875.—236 dz k

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de

EPHREM LATOUR, de la Cité de Montréal, barbier et commerçant, FAILLI.

Le failli m'ayant fait une cession de ses biens, ses créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaires, No. 316, Rue Ste. Catherine, à Montréal, le 2ème jour de Juillet prochain, à 10 heures A.M., afin de prendre communication de l'état de ses affaires et de nommer un syndic.

G. H. DUMESNIL, Syndic Provisoire.

Montréal, 15 Juin 1875. 235—dz k

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire

ALBERT BARRÉ & JOSEPH LALIBERTÉ, tous deux de la cité de Montréal, fabricants de cannes et commerçants tant en leur propre et privé nom que comme faisant affaires en société sous la raison sociale de " Barré & Laliberté,"

FAILLIS.

Les faillis m'ayant fait une cession de leur biens, leurs créanciers sont notifiés de s'assembler à leur place d'affaires, No. 88, rue St. Pierre, à Montréal, le trentième jour de JUIN courant, à DIX heures A. M., afin de prendre communication de l'état de leurs affaires et de nommer un syndic.

G. H. DUMESNIL, Syndic Provisoire.

Montréal, 14 Juin 1875. 235—dz

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

CANADA, Province de Québec, District de Montréal.

Dans la Cour Supérieure.

Dans l'affaire de

DÉSIRÉ LAURIN, de la cité de Montréal, marchand de marchandises sèches, commerçant, FAILLI.

Le soussigné a produit au bureau de cette Cour, un acte de composition et de décharge exécuté par ses créanciers, et le vingt-quatrième jour de Juin prochain (1875) il s'adressera à la dite Cour pour la confirmation du dit acte.

DÉSIRÉ LAURIN, Par C. A. SANTOIRE, Son Procureur *ad litem.*

Montréal, 19 Mai 1875.—215 m

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

CANADA, Province de Québec, District de Montréal.

Dans la Cour Supérieure.

Dans l'affaire de

WILLIAM MURRAY, de la cité de Montréal, bijoutier, commerçant, FAILLI.

Le soussigné a produit au bureau de cette Cour un acte de composition et de décharge, exécuté par ses créanciers, et le vingt-quatrième jour de Juin prochain (1875) il s'adressera à la dite Cour pour la confirmation du dit acte.

WILLIAM MURRAY, Par D. GIROUARD, Son Procureur *ad litem.*

Montréal, 19 Mai 1875.—215 m

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Et ses amendements.

Dans l'affaire de

NORMAN VAN ALSTYNE, de la cité et du district de Montréal, fondeur et commerçant, FAILLI.

Les créanciers du failli sont notifiés de s'assembler au bureau du soussigné, Merchant's Exchange Building, en la cité de Montréal, LUNDI, le vingt-huitième jour de Juin, A.D. 1875, à trois heures de l'après-midi, pour prendre en considération et régler les affaires de la dite faillite, et pour décider de la disposition de l'immeuble ou d'aucune partie d'icelui.

A. B. STEWART, Syndic.

Montréal, 9 Juin 1875.—232 dz

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de

JAMES CURRIE et ANDREW O'DONAGHUE, individuellement et comme associés, faisant affaires à Montréal comme Marchands-Tailleurs et commerçants, sous les nom et raison sociale de " Currie & O'Donaghue.

FAILLIS.

Les faillis m'ont fait une cession de leurs biens, et les créanciers sont par le présent notifiés de s'assembler à leur place d'affaires, No. 236, rue St. Joseph, MARDI, le 29e jour de Juin, à trois heures P.M., pour recevoir un état de leurs affaires et nommer un syndic.

JAMES TYRE, Syndic Provisoire.

Montréal, 8 Juin 1875.—231 ds

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

No. 2439.

MOSES GUTMAN, EDWIN MORRIS et ALEXANDER SAUNDERS, tous de la Cité et District de Montréal, marchands et associés y faisant affaires, comme tels sous les noms et raison de Gutman, Morris et Compagnie.

Demandeurs.

vs.

JACOB ROSENTHAL, du même lieu, manufacturier de casques.

Défendeurs.

Un Bref de Saisie a émané en cette cause.

C. A. LEBLANC, Shérif.

Bureau du Shérif, Montréal, 11 Juin, 1875. 231

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Et ses Amendements.

Dans l'affaire de

GEEN & BROTHER, FAILLIS.

Une première et finale feuille de dividende a été préparée, ouverte aux objections au bureau de MM. RIDDELL & EVANS, Western Chambers, 22, rue St. Jean, Montréal, jusqu'à LUNDI, le CINQUIEME jour de JUILLET prochain, après quoi le dividende sera payé.

JAMES RIDDELL, Syndic.

Montréal, 17 Juin 1875. ds—236

LA MINERVE

Journal Quotidien

Deux Editions par jour : Matin et Soir.

PRIX D'ABONNEMENT :

[Payable d'avance.]

EDITION QUOTIDIENNE.

Ville	un an	[illegible]
"	six mois	[illegible]
Campagne	un an	[illegible]
"	six mois	[illegible]
Etats-Unis	un an—en or	[illegible]
"	six mois—en or	[illegible]

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

Ville et Campagne	un an	[illegible]
" "	six mois	[illegible]
Etats-Unis	un an—en or	[illegible]
"	six mois—en or	[illegible]

Tout abonné désirant cesser son abonnement, doit en donner avis au moins un mois d'avance, et payer les arrérages. Tout semestre commencé doit se continuer jusqu'à échéance.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion Nonpareil ...... [illegible]
Autres insertions, si insérées tous les jours ...... [illegible]
Autres insertions, trois fois par semaine ...... [illegible]
Autres insertions, deux fois par semaine ...... [illegible]
Autres insertions, une fois par semaine ...... [illegible]
Six mois, tous les jours ...... [illegible]
Un an ...... [illegible]

Par insertion

Avis de Naissance ...... 25 cents
Mariage et Décès 50

AVIS.

Toutes Notices ou Avis spéciaux en faveur de Manufactures ou de Corporations privées et publiques, Concerts, etc., etc., seront chargées à dix centins la ligne.

La Semaine Agricole

Edition Hebdomadaire de La Minerve,

PARAISSANT LE VENDREDI MATIN.

ABONNEMENT.

Un an, payable d'avance ...... [illegible]
Etats-Unis (en or) ...... [illegible]

ANNONCES.

Première insertion par ligne 10c
Insertions subséquentes 5c